

LE PR. RYAD MAHIAOUI DU COMITÉ DE SUIVI DE LA PANDÉMIE DU COVID-19 ALERTE :

«L'Algérie n'est pas à l'abri d'une troisième vague»

P. 4

FAF

Zetchi cédera demain
sa place à Amara

P. 14

QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALGER

Iftar
19h29
Imsak
04h26

CLÔTURE CE JEUDI DES CANDIDATURES POUR LES LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Dernière ligne droite avant les élections



La phase de dépôt des dossiers de candidatures aux législatives du 12 juin prochain prendra fin ce jeudi, à minuit. En dépit du boycott des partis de l'opposition démocratique, pas moins de 4 653 listes (partis et indépendants) de candidatures ont été enregistrées par l'Anie au 7 avril.
Lire page 3

Pour faire baisser les prix
**Déstockage d'importantes
quantités de pomme
de terre**

P. 16

L'AARC élargit son cercle
**Au service
des vocations
précoces**

P. 8

MALGRÉ LA REPRISE PARTIELLE,
LA SUSPENSION D'UN POSTIER ATTISE
LA COLÈRE DES TRAVAILLEURS

Algérie Poste : La crise se prolonge

Alors que l'on s'attendait à un dénouement total dans la crise qui couve à Algérie Poste après les mesures prises par la Direction en réponse à la grève surprise déclenchée par les travailleurs, voilà que la suspension d'un postier prolonge le bras de fer.

Page 2



MALGRÉ LA REPRISE PARTIELLE, LA SUSPENSION D'UN POSTIER ATTISE LA COLÈRE DES TRAVAILLEURS

Algérie Poste : La crise se prolonge

Alors que l'on s'attendait à un dénouement total dans la crise qui couve à Algérie Poste après les mesures prises par la Direction en réponse à la grève surprise déclenchée par les travailleurs, voilà que la suspension d'un postier prolonge le bras de fer.



La reprise du travail n'a finalement pas concerné tous les bureaux de poste du pays. Dans plusieurs wilayas à l'instar d'Alger, Tizi Ouzou, Béjaïa, Boumerdès et Chlef, de nombreux bureaux de poste sont restés fermés, hier, pour le 7e jour de suite depuis le début du débrayage. A Kouba, Hydra, Hussein Dey, Bourouba, El Harrach pour ne citer que ces localités, les travailleurs ont réitéré leur « détermination » à poursuivre le mot d'ordre de grève, estimant que les réponses de la Direction générale étaient en deçà des attentes, réclamant des solutions « durables ». L'autre raison qui a accentué la colère des postiers est la suspension de l'un des leurs. En effet, Zaoui Abderrahmane, après avoir tenu tête au ministre de la Poste, Brahim Boumzar, lors de sa visite de terrain, s'est vu notifier une décision de suspension, prise le 17 avril. Dans le document qu'il a reçu dans la matinée d'hier de l'administration du bureau de poste 1er Novembre à Alger, il est indiqué que le concerné est suspendu pour « incitation aux troubles dans le lieu de travail dans l'objectif de déstabiliser le bon fonctionnement de l'entreprise ». « Faux », affirme-t-il dans une vidéo. « Cette décision est basée sur de faux arguments, pour la simple raison que j'étais

parmi ceux qui refusaient la grève dans sa forme, par en tant qu'action », justifie Zaoui qui occupe le poste de chargé de la clientèle. Plus que ça, le jour où le ministre de tutelle s'est déplacé dans le bureau de poste du 1er Novembre, « l'anarchie était déjà là, comme partout d'ailleurs », poursuit le postier, ajoutant qu'il ne pouvait inciter au désordre puisqu'il est arrivé « à 11 heures ». Un rassemblement de soutien a été organisé devant ledit bureau de poste hier où les collègues de Zaoui ont demandé « sa réintégration immédiate », tandis qu'à travers plusieurs bureaux de poste du pays, les grévistes ont levé et posté sur les réseaux sociaux des pancartes portant la même revendication. C'est dire que la

Direction générale d'Algérie Poste, malgré la série d'annonces faites samedi, n'est pas parvenue à ramener le calme. Bien au contraire, en suspendant un postier en pleine crise de confiance, cela ne pouvait qu'élargir le fossé avec les travailleurs. Surtout le discours tenu par ce postier en face du ministre Boumzar était, selon ses collègues, « un discours de vérité, sans offense, mais qui pointait le mal qui ronge l'entreprise, sans langue de bois ». Le Syndicat national autonome des postiers (Snap), a dénoncé dans une déclaration, une décision « en guise de représailles » et un comportement « irresponsable », mettant en garde la DG d'Algérie Poste contre les conséquences de cette démarche. Quoi qu'il en soit, malgré

la reprise de travail dans beaucoup de wilayas, la crise n'est pas entièrement résolue comme tente de le dire la direction, tant que la totalité des bureaux de poste au niveau national ne sont pas ouverts. Ce qui rajoute encore une couche, c'est que les bureaux de poste ayant rouvert leurs portes, n'arrivent pas à supporter la charge et le flux de citoyens, tant sur le plan de la rapidité du service que sur le plan financier. Le manque de liquidités a refait surface, puisque les bureaux n'ont suffisamment pas été alimentés durant la période de la grève. En attendant un dénouement définitif, la crise de ...confiance se prolonge à Algérie Poste !

Aïssa. M

SUITE À L'ANNONCE D'UNE GRÈVE POUR LES 25 ET 26 AVRIL

Adjaout appelle le SNCCOPEN à une rencontre mercredi

Le ministre de l'Éducation nationale a convié le Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'Éducation nationale (SNCCOPEN) à une rencontre pour la journée du mercredi prochain pour désamorcer une nouvelle crise qui se profile à l'horizon, surtout avec la menace d'une grève générale annoncée par ce syndicat qui prévoit un mouvement de grève les 25 et 26 avril. Après le débrayage

des enseignants dans les trois paliers, observé la semaine passée, à l'appel du Cnapeste, le ministère redoute que celle-ci fasse tâche d'huile. « Le Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'Éducation nationale (SNCCOPEN) annonce une grève nationale les 25 et 26 avril 2021, suivie d'un sit-in le 26 avril devant les sièges des Directions de l'éducation à travers le territoire national », est-il

indiqué dans un communiqué de la même organisation syndicale, publié sur les réseaux sociaux. Les revendications du syndicat portent sur « le relèvement immédiat des salaires et l'annulation du décret exécutif n°565 du 17 mars 2021, relatif à la manière d'élire les commissions nationales et de wilaya des œuvres sociales de l'éducation ». Le même syndicat demande également « la confirmation à leurs postes des

travailleurs contractuels et l'abrogation de l'article incitant au travail avec le système de contractualisation ». Le SNCCOPEN revendique « l'activation des primes pédagogiques et de documentation des laborantins, avec effet rétroactif, depuis 2012 », relevant que les laborantins « ont été privés de cette prime depuis leur intégration dans le secteur de l'éducation en 2012 ».

M.T

LE HCA COMMÉMORE LE PRINTEMPS AMAZIGH

Sous le signe de la consolidation des acquis

Le Printemps amazigh, commémoré cette année sous le signe de la consolidation des acquis, s'inscrit dans un nouveau contexte constitutionnel où tamazight est un « levier de l'unité nationale » et un « paradigme de l'intégrité territoriale et sa défense » et un « pilier de la cohésion sociale » du pays, a indiqué hier le Haut commissariat à l'amazighité (HCA). Le HCA considère, dans un communiqué, que « l'aboutissement combatif de ce processus fondateur agira certainement pour asseoir et confirmer définitivement la place centrale de l'amazighité, aux côtés des autres constantes de la Nation ». Le HCA a souligné que l'officialisation de tamazight comme langue nationale et officielle est une « étape à marquer d'une pierre blanche », car aujourd'hui, ajoute-t-il, l'université algérienne a « formé des milliers d'enseignants et de chercheurs auprès

desquels les institutions de l'Etat trouvent des experts à même de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel amazigh ». L'officialisation effective de tamazight, selon le HCA, doit se traduire par une série de mesures d'une portée institutionnelle historique, dont l'amendement de la loi organique N° 18-17 du 2 août 2018 qui s'est limitée « à la simple et restrictive création d'une académie algérienne de la langue amazighe ». Le HCA plaide également pour l'amendement de plusieurs lois, dont la loi d'orientation sur l'éducation de 2008, qui continue à « figer » le caractère facultatif de l'enseignement de tamazight à l'école. Il estime, par ailleurs, qu'il est temps de débattre des problèmes de fond par une approche systémique, fondée sur « les agencements institutionnels, les données juridiques, les aspects pédagogiques et

les articulations techniques », pour « consolider qualitativement et quantitativement l'officialité de cette disposition constitutionnelle, de la généraliser à travers tout le territoire national au travers du processus de mise en œuvre bien établi et de modalité de son incorporation quantifiable et évaluable, dans tous les domaines prioritaires de l'activité publique ». Pour la date symbole du 20 avril, le HCA estime qu'elle reste un « catalyseur » d'aspiration de l'élément identitaire amazigh, légitimée par l'écrasante majorité des Algériens et qu'elle constituera « le creuset d'une victoire d'étape déterminante », arrachée de haute lutte et confortée par une volonté politique des hautes autorités de l'Etat en « restituant à tamazight la place prépondérante qu'elle occupe dans l'histoire de notre pays depuis la nuit des temps ».

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

CLÔTURE CE JEUDI DES CANDIDATURES POUR LES LÉGISLATIVES

Dernière ligne droite avant l'élection du 12 juin

Plus que 4 jours avant expiration du délai réglementaire. La phase de dépôt des dossiers de candidatures aux législatives du 12 juin prochain prendra fin ce jeudi, à minuit.

Conformément aux dispositions de l'article 203 de la loi organique relative au régime électoral, le candidat qui s'est vu rejeter son dossier peut introduire un recours à partir de vendredi 23 avril jusqu'à lundi 14 mai 2021. En cas de rejet de candidature au titre d'une liste, de nouvelles candidatures peuvent être formulées dans un délai n'excédant pas les vingt-cinq jours précédant la date du scrutin, soit le 18 mai 2021, et ce en application des dispositions de l'article 207 de la même loi. Dans un bilan récent, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, avait fait état de quelque 1755 listes de partis politiques et 2 898 listes d'indépendants candidats aux dites élections, soit un total de 4 653 listes. L'Anie avait délivré plus de 7,5 millions de formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants. Pour les 58 wilayas, 1739 listes de partis et 2873 listes d'indépendants désirent se porter candidat, avec un total de 4 612 listes. Au niveau des circonscriptions électorales à l'étranger, l'Anie a enregistré 16 listes de partis et 25 listes d'indépendants. L'Anie a mobilisé, selon Charfi, 357 délégués à travers les 58 wilayas, en vue de mener à bien l'opération de scrutin. Pour la validation du dépôt des listes de candidatures, la loi exige que les listes des candidats présentés au titre d'un parti politique soit appuyée par, au moins, vingt-cinq mille (25 000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales. Ces signa-



tures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent signatures. Après la finalisation de l'opération de collecte des signatures, les imprimés remplissant les conditions légales sont présentés pour certification au président de la Commission électorale de la circonscription électorale, ce dernier procède au contrôle des signatures et s'assure de leur validité et en établit un procès-verbal, dont une copie sera remise

au représentant de la liste des candidats dûment habilité. Avant le dépôt des listes de candidatures, «les partis politiques doivent obtenir concrètement 23 procès-verbaux de contrôle de signatures conformément aux conditions citées dans l'article 316 de la Loi organique portant régime électoral, précise l'Anie, ajoutant qu'en vertu de l'article 206 «la décision du coordonnateur de la délégation de wilaya de l'Anie doit être notifiée sous peine de nullité dans un délai de 08 jours francs, à compter de la date de dépôt de la

déclaration de candidature», selon la même source. Dans une instruction adressée aux coordonnateurs de l'Anie à travers le territoire national, M. Charfi a souligné que «les partis politiques et les listes indépendantes peuvent déposer les dossiers de candidature, même s'ils ne remplissent pas totalement ou partiellement, la condition de parité stipulée par la nouvelle loi électorale», précisant que «l'abrogation de cette condition concerne uniquement les prochaines législatives».

Agence/M.Az

BELHIMER À PROPOS DES LÉGISLATIVES :

Faire du scrutin du 12 juin un « rendez-vous marquant »

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué que son département mobilisera toutes ses forces pour faire du scrutin législatif du 12 juin prochain un « rendez-vous marquant » dans la construction de la Nouvelle Algérie. Pour ce faire, M. Belhimer qui s'exprimait dans un entretien accordé au site électronique Algerie54.com, a précisé que «deux grands chantiers mobiliseront toutes nos forces d'ici les élections législatives du 12 juin prochain, à savoir l'accompagnement de l'Autorité indépendante des élections (Anie), d'une part, et l'intensification et la diversification du contenu national produit dans le cyberspace (presse électronique), d'autre part». Pour ce qui est de l'Anie, il a fait savoir que son département agit conformément aux attributions que lui confère la loi, lesquelles sont «expressément rattachées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication», ajoutant que «les mises en garde récurrentes et confraternelles du ministère contre les atteintes aux règles d'éthique et de déontologie ne peuvent occulter l'attachement, large et profond, de l'écrasante majorité de nos journalistes à un exercice sain et paisible du métier». A ce titre, M. Belhimer a précisé qu'il est, encore une fois, fait appel «aux nobles valeurs de civisme et de patriotisme, au professionnalisme et au sens de responsabilité, au demeurant fortement enracinées parmi nos confrères, afin de faire du rendez-vous du 12 juin un rendez-vous marquant dans la construction de la Nouvelle Algérie». Pour sa part, l'Arav (Autorité de régulation de l'audiovisuel) assumera la mission que lui fixe la loi relative à l'activité audiovisuelle de «veiller, par tous les moyens appropriés, au respect de l'expression plurielle des courants de pensée et d'opinion dans les programmes des services de diffusion sonore et télévisuelle, notamment sur des émissions d'information politique et générale», a-t-il dit. Il a ajouté que l'Anie, «en tant que maître-d'œuvre, est en charge de leur préparation, de leur organisation, de leur gestion et de leur supervision, ce qui comporte à toutes les étapes une charge évidente de communication qu'elle assume en toute souveraineté, hors de toute interférence exécutive ou autre».

R. N.

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

«Le changement» au cœur des slogans choisis pour les législatives

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a dévoilé les deux slogans officiels pour les élections législatives du 12 juin prochain, à savoir «l'aube du changement» et «Tu veux le changement, appose ton empreinte» en langues arabe et amazighe. Le premier slogan porte l'emblème national au milieu d'un bleu qui jaillit de la lumière de l'aube dans une symbolique qui exprime un nouvel horizon pour une Algérie nouvelle avec pour principale expression «l'aube du changement» au-dessus de laquelle est mentionnée «Législatives du 12 juin 2021» avec en tête «République algérienne démocratique et populaire». Le deuxième slogan comprend l'expression «Tu veux le changement (en vert), appose ton empreinte (en rouge)» et une illustration d'un croissant et d'une étoile sous forme d'empreinte digitale, à côté de laquelle sont mentionnées les deux expressions «Législatives du 12 juin 2021» et «République algérienne démocratique et populaire» et en bas de l'espace «l'Autorité nationale indépendante des élections» en vert. Ces deux slogans figureront dans toutes les affiches consacrées à l'échéance du 12 juin, notamment lors de la campagne électorale prévue du 17 mai au 08 juin 2021. Le président de l'Anie, Mohamed Charfi, a fait état, récemment, de 1 755



listes de partis politiques et de 2 898 listes d'indépendants désirant se porter candidat aux élections législatives du 12 juin prochain. Le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, avait assuré que «les élections législatives du 12 juin prochain doivent être 'intègres' et 'transparentes'». «Nous espérons que le peuple algérien prenne conscience que nous sommes en passe de bâtir une Algérie nouvelle dont il est le socle de par ses choix», a soutenu le chef de l'Etat qui avait pour rappel ordonné d'assurer la gratuité des salles, des affiches publicitaires et de leur impression au profit des jeunes

candidats et de charger les services des wilayas de créer un mécanisme administrativement adéquat. Il a mis l'accent sur la nécessité de «mettre tous les moyens financiers et matériels à la disposition de l'Anie pour lui permettre de s'acquitter de ses missions dans les meilleures conditions». Enfin, rappelons que le corps électoral définitif après examen des recours introduits compte 23 587 815 électeurs au niveau de 58 wilayas, tandis que le nombre d'électeurs pour la communauté algérienne établie à l'étranger s'élève à 902 365 électeurs, avait annoncé mardi M. Charfi.

R. N./APS

LE PR. RYAD MAHIAOUI DU COMITÉ DE SUIVI DE LA PANDÉMIE DU COVID-19 ALERTE :

« L'Algérie n'est pas à l'abri d'une troisième vague »

Le Pr Mahyaoui, membre du Comité national de suivi de la pandémie du Covid-19, alerte contre l'aggravation de la crise pandémique du Covid-19 avec l'intrusion des variants étrangers qui peuvent devenir selon lui très dangereux.

Après une période d'accalmie qui a duré plusieurs semaines, le nombre de contaminations est reparti à la hausse ces derniers jours depuis l'ouverture des espaces publics et auquel s'ajoute un relâchement total au point où le port de masque est devenu aléatoire. Cette situation suscite des craintes des spécialistes. « Peu de gens observent les mesures barrières dont le port du masque, qui est obligatoire et le respect de la distanciation sociale », a constaté, hier, le Pr Mahyaoui à la Chaîne III. « C'est le constat de tous les jours et à plusieurs niveaux pas seulement dans les espaces publics, mais aussi dans les espaces fermés, et que ce relâchement peut déboucher sur une situation inquiétante. Il y a un laisser-aller généralisé », avertit-il, appelant au retour à l'exigence des restrictions édictées par la force de la loi. « Tout le monde doit être responsable dans son domaine, son secteur ou son poste à l'instar de la responsabilité observée au niveau des mosquées », appuie-t-il avertissant qu'« on n'est pas à l'abri d'une troisième vague ». Celle-ci menace la société de par la négligence à titre individuel et collectif. « La hantise est qu'on s'achemine vers cette situation grave que vivent d'autres pays, surtout en présence des variants connus », alerte l'orateur suggérant de « bonifier » ce qui a été réalisé et acquis comme réflexes préventifs. Le Pr Mahyaoui tient au renforcement de toutes les mesures de sécurité, ainsi que les mesures barrières. « C'est beau d'être confortable, mais le mieux est de le rester pour qu'on reprenne conscience de la situation pour que cette insouciance



et cette lassitude doit être levée une fois pour toutes afin de reprendre réellement les choses en main » lâche-t-il. Au sujet de la présence de variants, Mahyaoui relève qu'on « a plus de variants nigériens qu'anglais », et qu'il faut faire très attention à ce sujet. Il faut selon lui « revenir le plus rapidement aux mesures barrières », dit-il, expliquant que « c'est le seul moyen de prévenir la situation grave et de cir-

conscrire le regain de propagation. On est à 200 cas contaminés par ces mutants, à peu près 129 nigériens et 70 cas britanniques, qui se propagent rapidement et résistent bien plus que la souche mère du Covid-19 » laissant entendre, toutefois, que la réalité est toute autre rappelant que « plus on fait de séquençage plus on en trouve. Mais, on ne peut séquençer tous les PCR », regrette-t-il. « On

peut développer ce moyen de séquençage pour suivre le traçage de la propagation des éventuels variants qui circulent en Algérie. C'est au rythme de ce séquençage qu'on peut suivre le développement de la situation pour pouvoir, à juste titre, la maîtriser » conseille-t-il. Enfin, il a rappelé le nombre des doses de vaccins réceptionnés par l'Algérie.

R. N.

AFFAIRE DE CORRUPTION À L'EGT DE TIPASA

6 ans de prison ferme contre deux anciens DG

Le Tribunal de Tipasa a prononcé dimanche des peines allant d'1 an de prison avec sursis à six ans de prison ferme à l'encontre des accusés dans l'affaire de corruption à l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa. Les anciens Directeurs généraux de l'EGT, Bahlouli Mohamed (2014-2016) et Kaoula Yacine (2017-2020) ont ainsi été condamnés à six ans de prison ferme et à une amende de 500 000 DA pour « abus de fonction, dilapidation de deniers publics, passation de marchés en infraction à la réglementation et octroi d'indus privilégiés à des tiers ».

Le tribunal a en outre condamné par contumace l'entreprise portugaise de construction ACA à une amende de 5 millions de dinars avec exclusion de la procédure de passation de marchés publics pendant cinq ans. Les anciens cadres cen-

traux à l'EGT, Kaouane Noureddine (Directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (Directrice technique), Abdelhak Saâdouni (chef de projet) et Khelifi Hamza ont écopé de quatre ans de prison ferme et d'une amende de 300 000 DA chacun pour « dilapidation de deniers publics, abus de fonction, passation de marchés en infraction à la réglementation et octroi d'indus privilégiés à des tiers ».

Les accusés Bar Aziz (président du conseil d'administration de l'EGT de Tipasa), Mansouri Abdelkrim (membre du conseil d'administration), Aglouchi Mohamed (ancien Directeur général) et Chiah Rabah (ancien Directeur général) ont été condamnés à deux ans de prison ferme et à une amende de 200 000 DA chacun pour « abus de fonction ». Six autres accusés ont été condamnés à un an de prison avec sursis et à

une amende de 100 000 DA chacun. Le tribunal a, par ailleurs, acquitté neuf autres accusés, dont l'actuel Directeur général de l'EGT, Boudouma Mohamed, et des Directeurs centraux. Pour rappel, le procès des mis en cause dans cette affaire s'est déroulé le 4 avril en cours. Vingt-six personnes sont poursuivies dans cette affaire dont cinq DG, un PCA, des cadres centraux, un DR d'une banque publique, le chef d'une agence de banque, l'entreprise portugaise de construction « AKA » s'est absentée à l'audience. Le Parquet avait requis des peines de prison ferme allant de 2 à 7 ans à l'encontre des accusés.

Les faits de cette affaire remontent au mois de juin dernier quand les accusés avaient été présentés par la police judiciaire devant le parquet de Tipasa pour des affaires de corruption.

DGSN

Les Directeurs de la police judiciaire et de la formation installés

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Farid Bencheikh, a présidé dimanche la cérémonie d'installation du Directeur de la Police judiciaire, le Contrôleur de police, Mohamed Chakour (ex-chef de Sûreté de la wilaya d'Alger) et du Directeur de la formation, le Contrôleur de police, Mohamed Serir (ex-chef de Sûreté de wilaya de Blida), indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Samedi, il a été procédé à l'installation des chefs de Sûreté des wilayas d'Alger, de Djanet, de Boumerdès et de Tipasa.

APS

TRIBUNAL DE TIPASA

Kamel Chikhi, dit Le Boucher condamné à deux ans de prison



Boucher. Il a, aussi, requis une peine de sept ans de prison ferme à l'encontre du notaire. Des peines de cinq ans de prison ferme et de deux ans de prison ferme ont été requises, contre respectivement le chef du service chargé de l'enregistrement aux impôts, et l'inspectrice centrale et cheffe de bureau au niveau du

même service. Dans sa réponse à la juge sur les raisons de l'émission, l'enregistrement et le règlement des charges le même jour, Kamel Chikhi a affirmé n'avoir traité « qu'avec le notaire et avoir juste requis l'accélération des procédures ». Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian, à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant. Kamel Chikhi a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes, au lieu de 5%, un fait considéré en violation avec la législation en vigueur. Les autorités compétentes ont ouvert une enquête judiciaire en 2018, et engagé des poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption. Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de dinars.

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PROCHAINEMENT SUR LA TABLE DU GOUVERNEMENT

Pour une université « locomotive de l'économie nationale »

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique œuvre à l'adaptation du système LMD aux développements enregistrés à travers sa mise en phase avec les spécialités demandées par le marché du travail, a indiqué le ministre du secteur, Abdelbaki, précisant dans une interview accordée à l'APS que la démarche engagée dans ce sens vise à permettre à l'université de devenir la « locomotive de l'économie nationale »

Benziane a précisé que l'évaluation de l'application du système LMD a fait ressortir la nécessité de l'adapter aux développements du marché de travail, notamment en ce qui concerne la création de nouvelles spécialités dans divers domaines. « Il est inconcevable de maintenir ce système dans le schéma de son lancement en 2004, d'où la démarche engagée pour son amélioration et permettre à l'université de devenir une véritable locomotive de l'économie nationale », a souligné le ministre. Cette entreprise, a-t-il précisé, s'inscrit dans le cadre de la série de mesures prévues dans la mouture du projet de loi sur l'Enseignement supérieur, qui sera examinée prochainement par le gouvernement, estimant que son adoption constitue « un bond qualitatif en matière de gestion de l'université algérienne ». Concernant l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique, le ministre a fait savoir que le secteur « poursuit la signature de conventions de coopération avec plusieurs entreprises et départements ministériels pour asseoir les passerelles de la coopération et valoriser les conclusions de la recherche scientifique, tout en veillant à assurer une formation de qualité aux étudiants afin d'élever le taux d'employabilité des diplômés ». Il a affirmé, à ce propos, que grâce à cette coopération, le secteur a engagé une mise à jour de la nomenclature de formation universitaire pour être au diapason des développements enregistrés dans le domaine de l'emploi. Soulignant l'intégration de nouvelles spécialités et le gel d'autres, le ministre a cité en exemple « les mathématiques appliquées, très demandées sur le marché de l'emploi, où la formation universitaire ne représente que 10% ».

DES INCUBATEURS POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre de la formation dans le domaine entrepreneurial, le secteur a créé, à travers les établissements d'Enseignement supérieur, 78 maisons d'entrepreneur qui se chargent de la formation et l'accompagnement des étudiants pour la création de leurs startups ou micro-entreprises, auxquelles s'ajoutent 44 incubateurs mis

en place au niveau d'universités et écoles supérieures, accompagnés au plan administratif par les directeurs de ces établissements et au plan scientifique par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET). S'agissant de la numérisation du secteur, Benziane a expliqué que ces services œuvrent à décupler le débit internet au niveau de l'ensemble des établissements universitaires, à la faveur de l'acquisition d'équipements au profit du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST). Dans le même ordre d'idées, le ministre a plaidé pour la promotion de l'enseignement à distance, surtout après l'expérience menée par l'université algérienne dans le cadre de l'enrayement des répercussions de la pandémie du Covid-19, faisant état de l'enregistrement de 800 cours au profit des étudiants de première année sous forme de vidéos accessibles sur le net et au niveau de l'université en cas de non-disponibilité de connexion pour l'étudiant. Le mode présentiel a été maintenu pour les unités de base selon un système de groupes, ce qui a permis d'améliorer les conditions d'étude, a-t-il rappelé. En ce qui concerne le système d'information intégré Progrès, Benziane a réitéré la « détermination » du secteur à remédier aux « lacunes » enregistrées. Citant l'orientation d'étudiants en besoins spécifiques vers des spécialités inadéquates, le ministre a assuré quand au traitement de telle situation « au cas par cas » pour permettre à chacun de bénéficier pleinement de ses droits. Les erreurs des systèmes informatiques existant dans le monde entier, a-t-il fait observer à ce propos. Pour ce qui est du dossier des œuvres universitaires, Benziane a déclaré qu'il est procédé actuellement à l'élaboration d'une « vision de réforme globale » avec la contribution de tous les membres de la famille universitaire et les représentants du partenaire social. Précisant que le but étant d'élaborer une nouvelle stratégie de gestion de ces œuvres, le ministre a évoqué la possibilité de tirer profit des expériences internationales en ce qui concerne ce dossier, dont la gestion a enregistré des « dysfonctionnements ».

R. N.



Le recrutement direct des diplômés de doctorat « impossible »

Le ministre a affirmé également dans le même entretien à l'APS que le recrutement direct des diplômés de doctorat était « impossible ». M. Benziane a souligné que « le recrutement des diplômés de doctorat était impossible en raison de leur nombre important qui dépasse les 5 000 par an », ce qui, selon lui, a amené le ministère « à penser à de nouveaux espaces favorisant leur emploi, notamment au niveau de la Fonction publique et des établissements économiques et sociaux ». Le ministre a démenti « la fermeture de la porte du recrutement devant les diplômés du troisième cycle universitaire », précisant que ce recrutement « se fait annuellement conformément aux besoins minutieux de l'Université et obéit à des normes de sélection qui tiennent compte de l'aspect pédagogique et de l'activité scientifique des candidats ». Cette mesure intervient en application d'une série de propositions contenues dans l'avant-projet de loi destiné aux titulaires de doctorat qui sera prochainement soumis au Gouvernement et visant essentiellement à accroître les chances de recrutement des diplômés de doctorat », a-t-il poursuivi. Par ailleurs, M. Benziane a fait savoir que son secteur œuvrait à la « révision de la méthode de gestion des stages pratiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, destinés aux étudiants du 3e cycle ». Evoquant les absences massives enregistrées lors du concours d'accès au doctorat 2021, M. Benziane a mis en avant l'impérative révision de la méthode de gestion des étapes d'inscription à ce concours à travers la validation de la participation à ces épreuves via la plateforme numérique consacrée à cet effet, notamment au vu des pertes matérielles subies par le ministère dont le paiement des rémunérations des encadrants.

PROMOTION DU TOURISME

La formation scientifique au secours du secteur

Les participants à un symposium sur « les sciences au service du tourisme et du voyage » ont mis l'accent, samedi dernier sur l'impérative amélioration du niveau de la formation à travers le renforcement de la recherche scientifique afin d'atteindre le professionnalisme en matière d'activité de tourisme et de voyage et faire de cette activité un levier du développement durable. Les participants à ce symposium, organisé par l'École nationale supérieure du tourisme (ENST) et l'Association nationale des agents de voyages (Anav), ont souligné, dans ce sens, l'importance de l'échange des expériences et des expertises avec tous les spécialistes et experts dans le domaine du tourisme et des voyages afin de hisser le niveau de la formation et de l'acquisition des savoirs et améliorer les services en réponse aux attentes des clients. Le DG du

tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Moussa Ben Tamer, a mis en avant l'importance de telle rencontre pour l'échange des idées et des expériences sur l'importance d'intégrer la formation scientifique dans le domaine du tourisme et des voyages en vue d'atteindre le professionnalisme dans le rapport aux clients et adapter les prestations aux normes en vigueur. Pour sa part, le DG de l'ENST, Abdelkayoum Ladrââ, a mis en avant les efforts sans cesse consentis par les étudiants de l'école, notamment les diplômés organisés au sein de l'Anav pour consolider le savoir et la science dans le domaine du tourisme et des voyages afin d'atteindre le professionnalisme en matière de prestations et de relations avec les clients, et de parvenir à créer une destination touristique par excellence. Interve-

nant dans le cadre de cette rencontre, première du genre entre les deux parties, le président de l'Association nationale des agences de voyages, Bordji Mohamed Amine, a évoqué les défis auxquels font face les agences du tourisme du fait de la propagation du Covid-19 qui a induit une suspension de leurs activités commerciales, appelant les autorités concernées à « un accompagnement et à une aide pour aplanir les obstacles rencontrés ». Il a évoqué, à ce propos, une étude réalisée avec la participation de plus de 105 agences sur un total de 800 activant dans le créneau pour déterminer les principaux obstacles auxquels elles font face et formuler des propositions pour trouver des solutions. Ces agences proposent, dans ce cadre, une exonération des cotisations annuelles de la Caisse nationale de sécurité sociale des

non-salariés (Casnos), de la fiscalité et des impôts, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, les intervenants à cette rencontre scientifique sur le tourisme ont plaidé pour la promotion des voyages et la valorisation du tourisme local à travers l'exploitation de tous les atouts que recèle l'Algérie, soulignant la nécessité de trouver des moyens modernes et développés pour la commercialisation du produit touristique en fonction de la demande.

Le produit touristique doit permettre de créer une richesse économique durable, en assurant des postes d'emplois durables, ont-ils encore souligné, mettant l'accent sur la nécessité de diversifier les circuits touristiques et d'améliorer les prestations à travers l'appui et le développement de la formation scientifique pour créer une destination par excellence.

APRÈS LA DÉCISION DE FERMETURE DES PORTS SECS Le DG des Douanes appelle à créer des espaces de stockage

Suite à la décision de la Direction des Douanes de mettre fin à l'activité d'une quinzaine de ports secs à travers le territoire national, le Directeur général de cette institution, Noureddine Khaldi, a lancé un appel aux entreprises portuaires du pays à créer des zones et des espaces de stockage des marchandises (conteneurs) hors portuaires pour éviter la congestion et alléger la pression sur les ports.

Dans une déclaration à la presse lors du premier jour de sa visite de travail et d'inspection de deux jours à Oran, Khaldi a exhorté les entreprises portuaires du pays à «créer des zones ou espaces de stockage de marchandises (conteneurs) hors portuaires pour éviter la congestion et alléger la pression sur les entreprises portuaires. Des zones qui seront sous le contrôle des Douanes et gérées par les entreprises portuaires». Fin mars, le Directeur général des Douanes avait notifié une décision de fermeture de 16 ports relevant des Directions régionales d'Alger, Oran Annaba, Constantine et Sétif. Cette décision de fermeture de ces ports secs a été notifiée aux Directeurs régionaux des Douanes, les chefs des services régionaux des contrôles a posteriori, les chefs des inspections divisionnaires des Douanes. Le DG des Douanes, qui avait mentionné «la sauvegarde des intérêts du Trésor, des deniers publics et ses intérêts des tiers», avait demandé aux destinataires de la note de «prendre toutes les mesures légales et réglementaires en coordination avec l'ensemble des intervenants dans la chaîne du commerce extérieur pour la prise en charge optimale des marchandises débarquées aux ports maritimes» et que «les services des Douanes doivent s'organiser pour assurer un travail en continu au niveau des ports maritimes». Interrogé à ce sujet, le ministre des Finances, Aymen



Benabderrahmane, a parlé de «décision souveraine». Dans une déclaration à la presse en marge des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, le ministre des Finances a déclaré que la fermeture de certains ports secs est «une décision souveraine» et que cette fermeture demeurera «jusqu'à ce qu'on revienne au fonctionnement normal et normatif de nos infrastructures portuaires». Dans ce sens, il a ajouté : «Nous avons suffisamment d'infrastructures

qui répondent à la maîtrise des flux commerciaux de l'Algérie», a-t-il affirmé, en ajoutant que la fermeture de certains ports secs n'aura aucun impact. Au sujet des délais de dédouanement, Khaldi a relevé que ses services «travaillent d'arrache-pied avec les différents partenaires pour réduire les délais de dédouanement des marchandises (conteneurs) et, par conséquent, désengorger les ports algériens», précisant que les délais d'emmagasinage des mar-

chandises ont été réduits d'une moyenne de 5 à 3 jours, ajoutant que les services des douanes «sont mobilisés pour faire des ports algériens une zone de transit et non des espaces de stockage et d'entassement». Noureddine Khaldi a fait observer que «les marchandises (conteneurs) restent cependant de longues périodes générant des surcoûts à l'Etat» en raison des surestaries où les marchandises restent une période sur les quais des ports pour leur chargement ou leur déchargement. Dans ce cadre, le nombre de conteneurs ayant été déchargés au niveau du port d'Oran, durant le premier trimestre de l'année en cours, est de 17 681 unités. Aussi, a-t-il été procédé jusqu'à présent au dédouanement de 15 270 conteneurs et le transfert de 823 autres vers les dépôts publics, alors qu'il ne reste que 1 588 conteneurs stockés au niveau du port sous le contrôle des douanes, en attendant leurs déclarations douanières pour soulager le port. Khaldi a souligné, dans ce contexte, que la plupart de ces mesures entrent dans le cadre de l'application des décisions du président de la République visant à atteindre

5 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures, notamment à travers différentes procédures introduites englobant la facilitation du flux commercial à travers les ports, à l'instar des activités d'exportation.

Hafid Mesbah

QUAIS FLOTTANTS À ANNABA 280 mètres linéaires seront créés

Dans le cadre du programme de développement de la pêche, pas moins de 288 mètres linéaires de quais flottants destinés à l'accostage des embarcations de pêche devraient être installés à Annaba, a indiqué hier le responsable à l'unité de la Société de gestion des ports de pêche (SGPP). Qualifié «d'important» ce projet devrait permettre de décongestionner le port de pêche d'Annaba qui accueille actuellement plus de 600 embarcations de pêche, soit trois fois sa capacité réelle, ont-ils souligné, précisant que ces quais sont des plateformes flottantes équipées et aménagées pour l'accostage régulier et sécurisé des embarcations. Le projet dont le coût s'élève à 40 millions de dinars constitue un des plus importants investissements proposés pour organiser l'accostage des embarcations de pêche et pour favoriser le développement de cette activité, a-t-on indiqué. Le port de pêche d'Annaba a bénéficié dans le cadre du programme élaboré pour le développement des ports de pêche, de projets d'investissements durant l'exercice 2021 incluant la réalisation de 40 cases pour les pêcheurs, un garage pour les embarcations de pêche, cinq locaux commerciaux en plus d'un projet d'aménagement d'un espace commercial au niveau du port. Le port d'Annaba a connu au cours des deux dernières années des opérations d'aménagement et de requalification ayant porté sur l'entretien et le développement de l'éclairage public, l'aménagement des bâtiments du port et la mise en place d'un système de collecte des ordures, a-t-on indiqué. Le port de pêche d'Annaba compte 642 unités de pêche au sein desquelles activent 5.905 inscrits représentant les diverses catégories de l'activité de la pêche, selon les responsables de la SGPP de la wilaya. Ces unités de pêche dont un thonier, 151 sardiniers, en plus de petites embarcations de pêche, produisent environ 7 500 tonnes de diverses espèces de poissons dont 75 % de poisson bleu, selon la même source.

R. E.

PORTAIL DU E-PAIEMENT

22 sites web marchands affichent leur intérêt

Après son lancement le 4 avril, l'opération d'intégration à distance de la plateforme de paiement électronique aux sites web marchands, connaît un début «encourageant» dans la perspective du développement de l'e-commerce, a indiqué à l'APS le Directeur général du GIE Monétique, Madjid Messaoudène. En effet, 22 web marchands ont demandé l'intégration de l'e-paiement à leurs sites, à travers le nouveau portail du GIE Monétique, dédié à cette opération, durant les dix premiers jours depuis son lancement, selon les chiffres communiqués par Messaoudène. En outre, 12 demandes de développeurs de modules de paiement ont été recensées au niveau du portail baptisé «CIB Web», qui permet de suivre l'ensemble du processus d'adhésion en ligne et de réduire «considérablement» les délais de l'opération. Ces premiers chiffres sont «encourageants», selon Messaoudène qui s'attend à de «très bons» résultats «si l'opération se poursuit à ce rythme». Le premier responsable du GIE Monétique a reconnu, toutefois, la nécessité de communiquer davantage pour inciter les opérateurs à profiter de cet outil «souple et accessible». Dans ce sens, il a également souligné la gratuité de la certification des web marchands et des modules de paiements soumis par les développeurs jusqu'au mois de juin prochain inclus. Contactée par l'APS, la Directrice générale de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim), Newel Benkritly, a annoncé des réductions en cours d'étude, des commissions des différents interve-



nants, notamment les banques, sur les transactions par Internet. «Ces commissions sont en cours de révision, dans le cadre de l'intégration de l'interopérabilité de la carte Edahabia (d'Algérie Poste)», a-t-elle déclaré. En sus, les frais d'adhésion des web marchands dus aux banques ont été récemment revus à la baisse. Ainsi, la banque paiera désormais 10 000 DA pour chaque web marchand intégré à la plateforme de l'e-paiement au lieu de 50 000 DA, note la responsable rappelant que pour l'adhésion à la plateforme, les web marchands signent un contrat avec leur banque qui rémunère à son tour la Satim. Concernant les tarifs annuels d'exploitation de la plateforme, Mlle Benkritly a expliqué qu'ils sont fixés actuellement par tranches de volume de transactions. Ces tarifs sont gratuits pour les web mar-

chands réalisant entre 0 et 1 000 transactions durant l'année écoulée, ils sont de 10 000 DA pour un volume de transactions compris entre

1 000 et 10 000 transactions. Le web marchand s'acquitte de 50 000 DA pour 10 000 à 50 000 transactions et de

100 000 DA pour 50 000 à 100 000 transactions alors que l'adhésion coûte 150 000 DA pour les web marchands réalisant plus de 100 000 transactions. «Après avoir fourni les documents nécessaires, le web marchand télécharge les spécifications du module de paiement, puis il effectue une période de tests de sa plateforme. Au terme de cette période, l'opération de certification technique se déroule en une journée avant que le GIE décerne la certification finale», explique Mlle Benkritly.

R. E.

CAMPAGNE DE MOISSON DU COLZA À GUELMA

Lancement des préparatifs

Les derniers préparatifs sont engagés dans la wilaya de Guelma en prévision du lancement de la campagne de moisson du colza, première expérience du genre au niveau local, dont les objectifs tracés devraient être atteints, a affirmé samedi le directeur des services agricoles (DSA), Guenoun Djoudi.

La superficie ciblée durant cette campagne est estimée à 570 ha répartis à travers plusieurs communes, a-t-il déclaré à l'APS en marge d'une journée technique dédiée aux réglages nécessaires des moissonneuses batteuses pour la récolte du colza, tenue à l'Entreprise de maintenance du matériel agricole de Guelma. Les données recueillies au cours du suivi des superficies réservées à cette culture montrent que les agriculteurs impliqués dans ce programme ont «réussi à maîtriser le parcours technique laissant augurer une excellente récolte», a indiqué le même responsable.

Le lancement officiel de la campagne de moisson du colza est prévu «à la fin du mois de mai prochain», a révélé le directeur des services agricoles, soulignant que les préparatifs actuels portent notamment sur le réglage des moissonneuses batteuses en les équipant notamment de certaines pièces de rechange. Les moissonneuses-batteuses utilisées pour la récolte du colza sont les mêmes utilisées pour les autres céréales, avec seulement cer-



tains ajustements, a-t-on fait savoir. Le principal réglage porte sur la pose d'une barre de coupe spéciale colza ainsi que l'initiation des agriculteurs aux hauteurs recommandées pour les différentes parties de la moissonneuse, a ajouté la même source qui a noté que la wilaya de Guelma est capable de

mobiliser pas moins de trois moissonneuses-batteuses pour récolter le colza. Le stockage de la récolte sera effectué dans les structures de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) qui a adhéré à ce programme, a-t-on précisé, rappelant que les agriculteurs ont signé des conventions

avec deux entreprises privées qui prendront en charge l'intégralité de la récolte à des tarifs qui seront établis ultérieurement. Dans ce contexte, 59 agriculteurs d'exploitation privées et publiques ont adhéré de leur côté au programme de culture du colza dans 14 communes, en engageant avec force la wilaya de Guelma dans le développement de cette culture supervisée par l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), conformément à la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural prévoyant de consacrer 3.000 hectares à l'échelle nationale durant cette saison agricole, selon les informations recueillies par l'APS durant cette rencontre. Des interventions de cadres de l'Entreprise de maintenance du matériel agricole et de l'ITGC ont été faites durant cette rencontre tenue en présence des agriculteurs adhérents au programme de développement de la culture du colza et des responsables de la Chambre locale d'agriculture, du Conseil interprofessionnel de la filière des céréales de la wilaya et l'Union générale des paysans algériens.

CRÉDIT «RFIG» À DJELFA

Financement de 175 agriculteurs et éleveurs

Quelque 175 agriculteurs et éleveurs de Djelfa ont bénéficié d'un financement, dans le cadre du crédit Rfig, assuré par la Banque d'Agriculture et de Développement rural (BADR), au titre des efforts de promotion de nombreuses filières agricoles, a-t-on appris, samedi, auprès de responsables de cet organisme bancaire. "Depuis le lancement du crédit +Rfig+ en 2008, la BADR de Djelfa a assuré le financement de 175 demandeurs, avec un montant de plus de 1,3 milliard DA", a indiqué Amar Hammoum, responsable de l'exploitation au niveau de cet organisme, en marge de portes ouvertes sur l'inclusion financière, abritées par la maison de la culture "Ibn Rochd". Il a assuré qu'en dépit du caractère steppique et pastoral de la wilaya, le financement par le crédit Rfig "ne se limite pas aux activités de l'élevage et de la céréaliculture". "Il a été élargi, notamment, aux



filiales maraichères et à l'arboriculture", a fait savoir le même responsable, signalant l'octroi de crédits "Rfig" à 54 agriculteurs activant dans la culture de la pomme de terre, avec un financement d'une valeur globale de 177 mil-

lions DA. A cela s'ajoute un crédit de 146 millions DA au profit de 29 agriculteurs dans la filière arboricole. Selon le même responsable, la BADR de Djelfa a, également, contribué à l'accompagnement de 31 éleveurs de la filière avicole avec des crédits d'une valeur de 927 millions DA.

S'exprimant sur l'autre formule de crédit assuré par la BADR, le crédit "El-Tahadi", M. Hammoum a signalé le financement, à ce jour, de 144 projets avec un montant global de 2 milliards DA, ayant englobé de nombreuses filières et activités agricoles. Organisées en coordination avec les acteurs du secteur agricole local, ces portes ouvertes d'une durée de deux jours ont été marquées par l'animation de nombreuses interventions axées, entre autres, sur les prestations et financements assurés par le Groupe régional d'exploitation de la BADR de Djelfa.

RAMADHAN À EL-BAYADH

La «Hrira» trône sur les tables à Bousseghoune

La «Hrira», plus connue en tamazight sous l'appellation de «lwezane Nezzebou» trône durant le mois de Ramadhan, en reine sur les tables des familles de Bousseghoune, une région située au sud de la wilaya d'El Bayadh. Les habitants de cette région au passé millénaire et réputée pour son site du Ksar de Bousseghoune et sa Kheloua d'El Waliyou Essalah (saint homme) Sidi Ahmed Ettidjani, perpétuent de génération en génération la préparation de ce plat nécessitant plusieurs ingrédients, puisés localement dans l'environnement luxurieux de l'oasis et des jardins de la région. La semoule d'orge plus connue sous le nom de «D'chicha» est le produit de base nécessaire pour la préparation de la soupe. La semoule est minutieusement préparée durant la période des moissons. Les grains de blé sont nettoyés puis séchés avant d'être moulus à l'aide de «Thakrouthh» ou «Tassirith Numadune», une meule traditionnelle faite en pierre, comme le décrit Mme. Mazouzi Zoubida, une spécialiste en art culinaire à Bousseghoune. La préparation de cette soupe se fait en plusieurs étapes: la semoule d'orge est d'abord lavée puis versée dans un ustensile contenant de l'eau. On y ajoute de la viande, de l'huile, du sel, divers épices, des légumes comme l'oignon, les carottes, la tomate, l'ail ainsi que des plantes aromatiques. Le tout est laissé mijoter à feu doux jusqu'à la cuisson. Cette soupe trône en reine sur les tables des familles de Bousseghoune durant tout le mois de Ramadhan. Elle est incontournable au moment de la rupture du jeûne, tout comme la datte et le verre de lait que l'on consomme au moment de la rupture du jeûne (adhan d'El Maghreb). Hadj Aïssa, un habitant de cette localité souligne la saveur particulière de cette soupe. «Je ne peux m'en passer. Ce plat est incontournable pour moi durant tout le Ramadhan. Tout le monde en consomme à la rupture du jeûne avant de passer aux autres préparations», a-t-il indiqué. L'épouse de Hadj Aïssa ajoute, pour sa part, que la préparation de cette soupe est au centre de toutes les discussions entre femmes, même si le mode de préparation ne diffère pas d'un foyer à un autre. «La seule distinction réside dans le dosage et la nature des épices utilisées», explique-t-elle. Saïd, un commerçant de la ville, estime que cette soupe ne peut être dissociée du pain traditionnel fait maison. «Khoz Eddar donne une saveur particulière à notre soupe», assure-t-il.

TOURISME SAHARIEN

Un circuit adopté à Ouargla

Un circuit touristique composé de plusieurs destinations touristiques a été adopté par la Direction du tourisme de l'artisanat et du travail familial de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès des services de cette instance. Le circuit est ainsi composé de quinze (15) sites et destinations touristiques, à savoir le Musée saharien, Souk El-Hadjjar, le vieux Ksar d'Ouargla, une palmeraie, le complexe touristique privé «Ijdagh Tour» et le vieux ksar de N'goussa. Il est également composé de la zone humide de Hassi Benabdallah et celle d'Oum Raneb, les dunes de sables et le gisement de rose de sables

à Ghars Boughoufala, les dunes de sables de Sidi Khouiled, la zaouïa du cheikh Sidi Belkheir Echatti à Ain El-Beida et la zaouïa de la Tarika (confrérie) El-Kadiria à Rouissat, a-t-on détaillé. Les touristes désireux de visiter Ouargla sont également conviés à découvrir la région de Gara Krime, les communes de Sidi Khouiled et Hassi Benabdallah ainsi que Oued N'ssa, des destinations touristiques identifiées pour faire un safari dans cette wilaya saharienne, a ajouté la même source. L'adoption de ce circuit touristique s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de tutelle,

visant la promotion du produit touristique et le renforcement de la destination nationale et locale à travers la valorisation des atouts touristiques, ont-ils souligné. Elle contribuera à la promotion de riches destinations touristiques que recèle cette wilaya du Sud-est du pays, caractérisée notamment par le tourisme de circuit (sorties de courtes durées vers les zones périphériques sahariennes et présahariennes), en plus de l'éco-tourisme et du tourisme culturelle et religieux, a-t-on signalé à la Direction du tourisme de l'artisanat et du travail familial de la wilaya d'Ouargla.

L'AARC ÉLARGIT SON CERCLE

Au service des vocations précoces

La république des arts se construit cahin-caha. Et nul ne s'en plaindra. Sauf sans doute tous ces esprits rétrogrades incapables de se départir de leurs œillères. Et qui n'ont que le mot haram à la bouche...

L'agence algérienne pour le rayonnement des arts et de la culture investit utile. Et depuis la nomination de notre ami Abdelkader Bendamache les choses semblent aller pour le mieux. D'autant plus qu'en partant du principe que Abdelkader est lui-même artiste et donc suffisamment instruit des choses de l'art en général et de la musique en particulier. Fort de son expérience et de son talent sur l'autre registre, il entend ainsi faire profiter les enfants d'une initiation et d'un enseignement qui puissent répondre autant à la qualité de l'encadrement préconisé qu'à une forte demande de la population juvénile, cette génération Internet et réseaux sociaux...Ce qui n'est pas un grief à proprement parler, les libertés individuelles et leur respect nous interdisant tout jugement de valeur à ce propos. Mais revenons plutôt à l'objet essentiel de notre propos : cultiver chez nos enfants l'art du beau et du sublime, fonction vitale s'il en est pour lui inculquer ces valeurs essentielles substrat sinon soubassement en tout cas de toute société normalement constituée. Laquelle de fait travaille au cœur les plus jeunes pour que demain leur soit meilleur dans une vie en bonne intelligence. Et non les élever et les enfermer dans ce cadre obsolète et rigide qui n'a que trop provoqué de traumatismes encore vivaces dans moult mémoires et indélébiles pour certains. Sinon ma foi il est de bon ton qu'une telle responsabilité soit confiée à un mélomane doublé d'un universitaire (énarque pour la précision) qui plus est, un technocrate pour tout dire...Et dont on attend donc au moins qu'il soit au-dessus de la mêlée...Parce qu'il faut bien se l'avouer aujourd'hui, que certaines institutions culturelles prometteuses ont vu désigner à leur tête quelques beggarine dont il serait peu de dire qu'on n'oserait même pas leur confier la garde de nos chèvres...Comme si la culture n'était qu'un vague concept sinon un fourre-tout où viendraient s'entasser incultes notoires et tout-venant. Et c'est cette image misérabiliste et populis-



te qu'il faut combattre par tous moyens et supports pédagogiques adéquats. Et cette institution à laquelle soit dit en passant et peut-être pour la postérité, j'ai appartenu un certain temps, ressemble de plus en plus à sa vocation première et fondamentale : canaliser toute l'énergie enfantine des heureux admis et élus à ce cursus en direction de ces arts majeurs tremplin idéal vers une meilleure écoute et acoustique de soi-même d'abord, pour ensuite émettre et diffuser aux autres la bonne gamme. Sinon le la pour que tous les mélomanes et autres vocations précoces s'affirment et déclenchent cet effet d'entraînement salutaire pour une contagion collective via le virus de la passion. Car point de vie sans passion, dit-on volontiers. Sans que cela ne soit une certitude absolue. Pour ne pas trop se disperser dans les fragrances de la pensée, il convient de noter cette extraordinaire réceptivité de nos jeunes pousses à tous

les arts sensés fourbir leurs premières armes et booster ce sentiment diffus du début qui s'en ira après crescendo jusqu'à leur coller littéralement à la peau. Enfin j'ai l'intime conviction qu'il faut multiplier ce genre d'initiatives salutaires car elles concourent d'une manière significative et éloquente à l'injection de cette pique mémorable qu'on appelle la vocation. Et là la voix est tracée vers des lendemains qui chantent, voire même enchantés...Rappelons également pour clore ce modeste laïus avec promesses ferme d'y revenir d'ailleurs, s'agissant des classes pédagogiques bilatérales (Algéro-Turques), le cadre dirigeant principal relève « ces nouvelles classes sont le fruit d'une collaboration avec l'Agence turque de coopération et de développement (Tika), dans le cadre de "la coopération entre l'Algérie et la Turquie dans le domaine culturel" ».

A. Zentar

«REJOINS-MOI AU MONT WAQWAQ»

L'épopée fantastique d'une femme éprise de liberté

La pièce de théâtre "Rejoins-moi au mont WaqWaq", une épopée sur le parcours atypique d'une femme éprise de liberté, contrainte d'affronter l'adversité d'une vie dominée par les hommes, a été présentée vendredi à Alger devant un public astreint au strict respect des mesures d'hygiène sanitaire. Accueilli à la salle Ibn Zeydoune de l'Office Riadh El Feth, le spectacle, inspiré du conte fantastique, "Les aventures de Sindibad" de Hassen El Basri, a été mis en scène par AdilaBendimered sur un texte qu'elle a coécrit avec Tarik Bouarrara, tous deux incarnant les rôles principaux de la pièce, soutenus par le musicien virtuose AboubakrMaatallah, qui a également eu à leur donner quelques répliques verbales. Dans un spectacle-aventure, initialement destiné aux prestations de rue, ouvert sur le théâtre, la chorégraphie, ainsi que la musique et le chant, l'histoire met en scène une femme en perpétuelle quête de liberté, de droit à s'émanciper, de justice, d'amour et d'humanisme, découvrant alors que le mont WaqWaq est



l'endroit idéal où commence la vie. D'une durée de 65 mn, le spectacle déroule dans une forme fantastique, l'histoire d'une femme emprisonnée par ses oncles après avoir été dépossédée de l'héritage que lui a laissé son père qui, de son vivant, lui a prodigué tous les enseignements nécessaires pour affronter la vie. Déjouant les desseins de ses oncles qui comptaient la marier de

force à l'un de ses cousins, elle réussit à s'enfuir et à embarquer dans le bateau d'un capitaine qui l'adoptera et lui apprendra le métier de matelot et comment affronter les dangers des hautes mers. Dans un spectacle vivant et plein de rebondissements, l'héroïne réussira, par son intelligence et son savoir être acquis à vaincre l'adversité et survivre à une succession de calamités, naufrage, proie à une communauté d'anthropophages, abandon en pleine mer après avoir commis une série d'actes de piraterie, dangers encourus face au monstre des ténèbres, entre autre. Se retrouvant après avoir été séparés par les évènements, les deux personnages principaux (sans noms), brillamment incarnés par AdilaBendimered et Tarik Bouarrara se retrouvent enfin à djbelWaqWaq lors de la fête de la sagesse.

Dans un rythme ascendant et soutenu, les deux comédiens, incarnant plusieurs rôles, en plus de la narration, ont bien porté la densité du texte à travers des échanges intenses, occupant tous les espaces de la

ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE

Cours d'initiation aux enfants

Des cours d'initiation aux arts plastiques et à la musique seront prochainement lancés par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), a indiqué son directeur, Abdelkader Bendamache.

Dans le but d'aiguiser le goût des jeunes apprenants et éveiller leur intérêt à l'expression artistique l'Aarc proposera des classes d'initiation pour enfants et jeunes adolescents. Ces nouvelles classes sont le fruit d'une collaboration avec l'Agence turque de coopération et de développement (Tika), dans le cadre de "la coopération entre l'Algérie et la Turquie dans le domaine culturel", précise Abdelkader Bendamache.

Les élèves inscrits à ces nouveaux cours pourront apprendre à jouer du "piano, du violon, de la mandoline et de la batterie" en plus d'une initiation à la peinture et au dessin.

Les cours se dérouleront dans les locaux de l'AARC à la villa Dar Abdeltif, où "quatre salles" équipées sont mises à la disposition des jeunes élèves inscrits en cours d'arts plastiques et de musique, en attendant d'ouvrir plus de classes aux écoliers. Selon son directeur, l'agence envisage également d'ouvrir d'autres classes d'initiation à d'autres disciplines artistiques.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS

Une série de visites guidées

Le musée national des Beaux-arts prévoit une série de visites guidées, de conférences, de publications et d'hommages à l'occasion des célébrations du mois du patrimoine 2021 (18 avril- 18 mai), annonce la direction du musée dans un communiqué.

Le public aura rendez-vous avec une grande exposition de calligraphie contemporaine, des conférences et des visites guidées alors que les enfants retrouveront les ateliers du musée chaque mardi à partir du 27 avril.

Le musée des Beaux-arts compte également publier un livret sur le parcours et l'œuvre de Baya. Pour cette année le musée lance une opération de restauration pour trois sculptures en plâtre du célèbre sculpteur français Auguste Rodin, et qui sera menée par le sculpteur et universitaire algérien Ali Boukhalfa. Le musée propose également de nouveaux parcours à la galerie Mohamed Khadda qui sera dédiée aux œuvres de grands plasticiens algériens de la première moitié du XXe siècle et à la galerie Mhammed Issiakhem qui accueillera, quant-à-elle, des travaux d'art contemporain asiatique.

scène dans des situations où le maniement d'accessoires a souvent été suggéré avec une gestuelle précise et juste qui s'est étalée par moment sur de belles chorégraphies, œuvre de Samir Haddad. La scénographie, signée FerialGasmilIssiakhem, faite de pantalons blancs et fins sur lesquels l'éclairage judicieux de Mokhtar Mouffok a eu de l'effet, et d'un décor fonctionnel qui a consisté en une proue de bateau et une embarcation amovibles, a réussi la mise en scène d'un environnement adéquat à l'évolution des personnages aux caractères accomplis par des accoutrements savamment conçus, renvoyant à l'aventure et au genre fantastique.

Livrée en temps réel, la musique, véritable élément dramaturgique, a été rendue par le génie créatif d'AboubakrMaatallah présent sur scène et accompagnant à la guitare, l'esprit de chaque situation avec des arpèges, des mélodies narratives, ou des rythmes pour illustrer les conflits, au plaisir d'un public composé de familles qui a longtemps applaudi les artistes.

SIDI BEL-ABBÈS

Arrestation d'un individu pour falsification de documents administratifs

Les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de Sidi Hamadouche (Sidi Bel-Abbès) ont arrêté un individu impliqué dans une affaire de contrefaçon de sceaux à des fins de falsification de documents, a-t-on appris samedi auprès de la cellule d'information et de communication de ce corps de sécurité.

Les faits de l'affaire remontent lorsqu'une patrouille menée par les éléments de la brigade de sur l'autoroute est-ouest à Ain El Berd avait entrepris la fouille d'un véhicule intercepté qui avait attiré leur attention sur de faux sceaux, un ordinateur et divers accessoires dont un appareil photo, a-t-on indiqué. La même source a fait savoir que le mis en cause, âgé de 46 ans, avait été traduit devant les autorités judiciaires.

D'autre part, la division territoriale de gendarmerie nationale d'Ain Trid a réussi à arrêter trois personnes impliquées dans une affaire de constitution d'associations de malfaiteurs pour commettre des vols nocturnes. Cette affaire a été déclenchée après qu'une victime ait déposé une plainte au sujet d'un vol dans ses hangars réservés à l'aviculture et la production de viande blanche.

Un plan mis en œuvre a permis de mettre la main sur les éléments de cette bande qui, après enquête, il s'est avéré qu'ils ont utilisé un véhicule et des armes blanches (barres de fer) et ont jeté des pierres sur les vitres de deux portails de la résidence de l'em-



ployé et du gardien du hangar allant jusqu'à couper le courant électrique, a-t-on souligné. Trois moteurs de pompe à eau et des pièces détachées du générateur électrique ont été volés, de

même que cinq (5) bonbonnes de gaz butane, a-t-on fait savoir, ajoutant que les mis en cause âgés entre 26 et 40 ans ont été présentés devant la justice et ont été écroués.

EL-MÉNÉA

Le chef de sûreté de wilaya installé

Le chef de la sûreté de la nouvelle wilaya d'El-Ménéa, le commissaire divisionnaire Hakim Bensafia, a été installé hier dans ces nouvelles fonctions, lors d'une cérémonie présidée par l'inspecteur régional de la police du Sud-est, le contrôleur de police, Maamar Labdi. L'installation du chef de sûreté de la nouvelle wilaya d'El-Ménéa s'inscrit dans le cadre du plan du Gouvernement au titre de l'année 2021 qui a donné lieu à la promotion de dix circonscriptions administratives dans le Sud en wilayas à part entière, a indiqué M.Maamar Labdi, représentant du directeur général de la sûreté nationale, lors de la cérémonie d'installation. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'alternance aux postes de responsabilité tout en contribuant à l'amélioration de la performance de ce corps constitué, a-t-il souligné en précisant que cette démarche est susceptible d'encourager l'esprit d'initiative et de compétition ciblé par la DGSN pour garantir un meilleur service sécuritaire répondant aux aspirations des citoyens. Le chef de sûreté d'El-Ménéa a assumé durant sa carrière plusieurs postes de responsabilités, dont celui de chef de service de la police judiciaire de la sûreté d'Alger. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du wali d'El-Ménéa, Boubakeur Lansari, des autorités locales civiles, judiciaires et militaires ainsi que du médiateur local de la République et les représentants de la société civile. L'inspection régionale de police Sud-est compte actuellement onze wilayas (Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Illizi, Biskra, El-Oued, Djinet, Touggourt, Ouled-Djellal, El-Meghaier et El-Ménéa).

TRAFIC DE STUPÉFIANTS À TLEMCEN

5 individus arrêtés

Les éléments des services des Douanes de la wilaya de Tlemcen ont saisi une quantité de kif traité s'élevant à 132 Kg, a-t-on appris d'un communiqué, émis par la cellule de communication de la direction régionale de ce corps de sécurité. Cette opération s'est soldée, par l'arrestation de 5 individus impliqués, dans ce trafic de stupéfiants, a précisé la même source. L'opération a été conjointement menée par la brigade mobile des douanes de Tlemcen, la brigade d'El Aricha, des éléments de surveillance douanière de Honaine, relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Tlemcen et l'équipe régionale des douanes de lutte contre la drogue, en collaboration avec un détachement de l'ANP, a noté le document. En effet, un barrage a été dressé, au niveau de la route nationale, n° 13, reliant les communes de Tlemcen et El Aricha, a permis d'intercepter trois véhicules. Les individus qui étaient à l'intérieur se sont débarrassés de la quantité de kif traité, à l'approche du barrage de sécurité, a ajouté le communiqué. Les cinq prévenus mis en cause ont été appréhendés. Ils ont reconnu les faits et transférés devant la justice, a conclu la même source.

S. A.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À BOUMERDÈS

1 mort et 3 blessés enregistrés

L'unité secondaire de la protection civile de la daïra de Khechma EL Khechna, dans la wilaya de Boumerdes est intervenue, suite à un accident de la route, a indiqué le communiqué de la protection civile.

D'après la même source, l'accident est survenu, suite à une collision entre deux véhicules, au niveau de l'autoroute est-ouest, entre les deux tunnels qui mènent vers Alger, a-t-on précisé. L'accident a entraîné la mort d'un homme, âgé de 31 ans, qui a été transféré à l'hôpital de Lakhdaria, ainsi que 3 blessés, âgés de 24 à 36 ans, qui souffrent de multiples blessures, selon la même source

Samia. A.

OUM-EL-BOUAGHI

16 blessés dans des accidents de la circulation

Un bus de transport de voyageurs, s'est renversé hier matin, après avoir heurté une maison au sol, faisant 16 blessés, à divers degrés, à Oum El Bouagh selon un communiqué de la Protection civile. Les unités de la protection civile sont en effet intervenues, dans le quartier 1er novembre, dans la commune de Aïn Fakroun, au centre-ville, suite à cet accident de la route, a-t-on appris de même source.

Les victimes ont été prises en charge sur les lieux de l'accident, puis évacuées vers une structure sanitaire locale, précise-t-on.

S. A.

Qahwa fi goubli |

Amélioré, dites-vous ?

Lorsque les citoyens de cette localité perdue au milieu de nulle part m'ont vu débarquer avec mon véhicule rutilant une Maserati pour ne rien vous cacher dans le cadre de la transparence ils m'ont de suite fait la haie d'honneur...Mais attention honni soit qui mal y pense mon nouveau bolide qui fait saliver tous les manants de cette contrée reculée et dépourvue de tout à part ce bureau de fortune n'est-ce pas, je n'ai pu me l'offrir que grâce au soutien des masses laborieuses qui ne connaissent que trop mon engagement à leur service exclusif...Oltre les services des douanes qui ont eu la délicatesse de fermer les yeux lorsque j'ai importé ce bijou...Avant donc d'effectuer mon devoir civique devant dieu et les

hommes chargés de surveiller l'isoloir j'ai d'abord vérifié ma tension:12/8! impeccable... Ensuite j'ai passé ma canne au scanner et ma carte de vote au laser...J'adore tellement la transparence comprenez...Enfin à ma sortie de l'isoloir j'ai signifié sèchement à la meute de journalistes qui m'assaillaient puisque quelqu'un a vendu la mèche à un prix défiant toute concurrence paraît-il, que je ne répondrais qu'aux seules sollicitations de la presse étrangère...Connue pour son amour viscéral de l'Algérie d'abord et son professionnalisme patent bien entendu...Et avant même que ce pisseur de copies made in ne me pose sa première question je le rabroue sèchement

dans le cadre des techniques de communication en vigueur...oui monsieur et les urnes et le vote ont été transparents sinon on ne vous aurait pas délivré de visa avec autant de célérité...Ce que je pense de l'Algérie de demain? Et vous que pensez-vous de l'Europe de demain ? Sur ces entrefaites et devant les représentants des médias étrangers qui n'en croyaient pas leurs yeux et dépêchés donc sur les lieux pour couvrir l'écho du chaos annoncé je m'engouffre dans ma Maserati noire corbeau avant de disparaître de tous les regards jusqu'en 2018 s'il reste encore du café et des gobelets...

Amar Zentar

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassiba Benbouali – Chef
 Numéro d'identification fiscale (NIF) 140802000000000000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 03/2021

Après Infrastructure de l'appel d'offres des lots : 03.03.04.05 de l'appel d'offres 04/2019
 (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) dans un avis d'appel d'offres relatif aux lots adjoints de matériel pédagogique pour :

EQUIPEMENT DE 1000 PLACES PÉDAGOGIQUES
(FACULTE DES SCIENCES GÉNÉRALISTES)
UNIVERSITÉ HASSIBA BENBOUALI CHEF

Département concerné suite :

- Lot N°01 : Equipement mobilier pédagogique (Lot Attribué)
- Lot N°02 : Equipement amphithéâtre (200-200) places
- Lot N°03 : Equipement mobilier administratif
- Lot N°04 : Equipement mobilier de la bibliothèque
- Lot N°05 : Equipement audio-visuel et sonorisation
- Lot N°06 : Equipement climatisation (Lot Attribué)
- Lot N°07 : Equipement informatique (Lot Attribué)

Les candidats intéressés, remplissant les conditions définies ci-dessous, peuvent soumettre pour les lots concernés les offres et peuvent être retenus dans un ou plusieurs lots.

LES CONDITIONS ANOMALES D'EXERCICE :
 Ils peuvent soumissionner pour les fournitures qu'ils proposent des échantillons selon le cahier des charges, et en situation régulière vis-à-vis des organismes fiscaux et parafiscaux concernés après avoir exécuté préalablement les obligations définies par le présent cahier des charges et qui ne peuvent pas être l'objet d'une exonération légale telle que : immatriculation préalable, tutelle, suspension judiciaire.

L'appel d'offres comporte 6 :

Capacités professionnelles :

- Fournisseurs d'équipement justifiés par un résultat de l'exercice en cours de validité et/ou registre de commerce dans le domaine de l'appel d'offres
- Intervenants d'équipements justifiés par registre de Commerce dans le domaine de l'appel d'offres
- Distributeur (pour un produit ou matériel justifié par registre de Commerce dans le domaine de l'appel d'offres)

Capacités financières :

- Avoir une moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les trois (03) dernières années (2017-2018-2019) ≥ 5.000.000,00 DA.

Justification : Copies des bilans financiers des trois dernières années (2017-2018-2019) porteur d'avis de réception par les services des impôts compétents et :
 - bilan par un comptable agréé pour les personnes physiques
 - bilan par un commissaire agréé pour les personnes morales.

NB : Les justificatifs sont intégrés à partir de 02 ans d'exercice antérieurs les bilans disponibles au fonction de la date de remise.

Capacités techniques :

- Avoir réalisé au moins un projet de même nature de l'objet de présent cahier des charges (Justification : Attestation de bonne exécution délivrée par les services concernés publics)

PRESENTATION DE L'OFFRE :
 Les offres seront déposées chez l'organisateur à l'adresse ci-dessous :

VICE-RECTORAT CHARGÉ
DU DÉVELOPPEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
BUREAU N° 03, 5^E ÉTAGE, SECTORAT –
UNIVERSITÉ HASSIBA BENBOUALI OULEF PARES – CHEF –

NB : Le cahier des charges relatif au présent appel d'offres doit être retiré auprès de l'adresse ci-dessus contre paiement de la somme de mille (1000) dinars algériens (1000 DA). Les offres doivent comporter un dossier de constitution, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de constitution, l'offre technique et l'offre financière sont traités dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la désignation de l'entreprise, le référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que le numéro de dossier de constitution. L'offre technique et l'offre financière. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant le numéro de l'offre et le nom de l'entreprise. Les plis et documents des plis et documents des offres : appel d'offres N° objet de l'appel d'offres.

A. Déclaration de soumissionnaire :

1. La déclaration de constitution, faite en original, renseignée et datée, écrite, signée et cachetée
2. La déclaration de proché, faite en original, renseignée et datée, écrite, signée et cachetée
3. Le copie des statuts de la société, si elle est une personne morale
4. Les documents relatifs aux pouvoirs légitimes des personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'établir la capacité de constitution, des soumissionnaires, le cas échéant, des sous-traitants :
- 6) **Capacités constitutionnelles :** Le bilan de l'exercice en cours de validité et /ou registre de commerce
- 7) **Capacités financières :** Moyenne financière justifiée par des copies des bilans financiers des trois dernières années (2017-2018-2019) porteur d'avis de réception par les services des impôts compétents et :
 - bilan par un comptable agréé pour les personnes physiques
 - bilan par un commissaire agréé pour les personnes morales
- 8) **Capacités techniques :** Attestations professionnelles d'avis justifiés (attestations de bonne exécution délivrée par les services contractants publics).
 Si un prototype d'accord en cas de gouvernement d'entreprise.
 L'ensemble des pièces justificatives, d'avis, devra être remis dans une seule enveloppe cachetée et anonyme comportant les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales
 N° 03/2021
 "Objet de l'appel d'offres"
 Désignation du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B. Cahier technique :

1. La déclaration de soumissionnaire, faite en original, renseignée et datée, écrite, signée et cachetée
2. L'offre technique technique justifiée par un original, renseignée et datée, écrite, signée et cachetée
3. Le cahier des charges portant sur le matériel, les matériels mentionnés et acceptés.

- Fiche technique de l'équipement proposé avec photo
- Attestation d'engagement de délai d'exécution et livraison, écrite, signée et cachetée
- Attestation d'engagement de délai de garantie (un mois de 24 mois) écrite, signée et cachetée

L'ensemble des pièces justificatives, d'avis, doit être remis dans une seule enveloppe cachetée sur laquelle sont portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales
 N° 03/2021
 "Offre technique"
 Désignation du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Les plis et documents sont mis dans une même enveloppe anonyme, comportant les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales
 N° 03/2021
 Objet :
 Lot n°
 "A ne pas ouvrir que par la soumission d'ouvrages des plis et d'évaluation des offres"

Cette enveloppe doit être remise à l'adresse ci-dessus :

VICE-RECTORAT CHARGÉ
DU DÉVELOPPEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
BUREAU N° 03, 5^E ÉTAGE, SECTORAT –
UNIVERSITÉ HASSIBA BENBOUALI OULEF PARES – CHEF –

- La date de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigences de capacités minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française du Bulletin Officiel des Marchés de l'Organisation Publique (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 14H00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de non-travail la date est reportée avec la même durée de préparation des plis sans se présenter pour le matériel qui sera.
- La date d'ouverture des plis sera fixée à la date de dépôt des offres à 14H00.
- Les offres doivent être mises dans une seule enveloppe cachetée et anonyme à la date de la préparation des offres exigentes de capacités minimales et doivent être déposées dans les plis et documents des offres.

NB : Les soumissionnaires sont invités à se rendre, d'urgence de dernière consultation, offre technique et offre financière des plis et documents de l'organisation.

LE RECTEUR

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
Wilaya de Tissemsilt
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché approuvé le 29/03/2019 sous le n°89 /2019 relatif à la Réalisation des travaux des VRD primaires et secondaires du PDS les pins à Tissemsilt.

Lot N°03 : travaux d'éclairage extérieur.

-Vu PDS N° 01 de démarrage des travaux en date du 04/11/2019

- Vu la correspondance du bureau d'étude chargé de suivi sous le n°12/ut/zm en Date du 12/04/2021

-Vu l'abondance totale des travaux constaté par maître de l'ouvrage lors des différents visites effectuées au projet.

L'entreprise de réalisation (ETB -MOUAZ LARBI) sise à cite des 22 ogts N°06 Wilaya de Tissemsilt.

Est mise en demeure de répondre les travaux et de renforcer le chantier au moyen humains et matériels et le redynamiser le rythme des travaux dans un délai de huit jours (08j) à compter de la première parution de cette mise en demeure N°01 dans les journaux nationaux ou dans le BOMOP.

Faute de remédier à cette carence dans le délai fixé ci-dessus le maître d'ouvrage procédera à l'application des mesures réglementaires de décret N° 15/247 Du 16/09/2015 prévues par le code des marchés publics.

CRÉSUS #619 DU LUNDI 19 AVRIL 2021-ANEP 2116007088



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

18 diplomates russes, accusés d'espionnage expulsés

La République tchèque va expulser 18 employés de l'ambassade russe que ses services de renseignement ont identifiés comme des agents des services d'espionnage de Moscou, a annoncé le ministre tchèque des Affaires étrangères samedi. «Dix-huit employés de l'ambassade russe doivent quitter notre république dans les 48 heures», a déclaré le ministre Jan Hamacek aux journalistes. Le Premier ministre tchèque Andrej Babis a expliqué de son côté que son pays avait "des preuves irréfutables" impliquant des agents du GRU, le renseignement militaire russe, dans une explosion d'un dépôt de munitions qui avait tué deux personnes en 2014. «Nous avons des bonnes raisons de penser que des agents de l'unité 29155 du GRU sont impliqués dans l'explosion d'un dépôt de munitions à Vrbeřice», dans l'est du pays, a dit le Premier ministre. Il a précisé avoir reçu cette information vendredi, sans expliquer pourquoi le gouvernement tchèque n'obtenait ces informations que maintenant. «L'explosion a provoqué d'immenses dégâts matériels et mis en danger les vies de nombreuses personnes, mais elle a surtout tué deux de nos compatriotes», a ajouté M. Babis. Ces révélations vont «nuire aux relations russo-tchèques», a déploré M. Hamacek, qui venait de prendre par intérim la place de son homologue pro-européen Thomas Petricek aux Affaires étrangères tout en gardant ses fonctions de ministre de l'Intérieur. M. Petricek avait été mis à pied lundi par le président tchèque prorusse Milos Zeman après s'être opposé à un recours au vaccin russe contre le Covid-19 Sputnik V sans le feu vert européen. Social-démocrate pro-européen, M. Petricek avait également critiqué une éventuelle participation de la Russie à un chantier dans le secteur du nucléaire. «Nous nous trouvons dans une situation similaire à celle du Royaume-Uni au lendemain de la tentative d'empoisonnement à Salisbury en 2018», a ajouté M. Hamacek en référence au cas de Sergueï Skripal, un ancien agent double qui avait survécu à une attaque des services russes sur le sol britannique. M. Hamacek a précisé qu'il avait convoqué l'ambassadeur russe Alexandre Zmeïevski samedi soir. La Pologne avait annoncé jeudi avoir expulsé trois diplomates russes accusés d'«actions hostiles», après que les Etats-Unis ont pris des mesures similaires dans le cadre d'une riposte contre une série d'actes imputés à Moscou. AFP

NUCLÉAIRE IRANIEN

Des avancées pour des négociations «difficiles»

Les discussions sur le nucléaire iranien ont fait des «progrès» à Vienne malgré la persistance de «désaccords sérieux», ont rapporté samedi des participants, alors que l'AIEA a confirmé le lancement de l'enrichissement d'uranium à 60% par Téhéran.

Le dialogue entre les représentants de la Chine, de la France, de l'Allemagne, de la Russie, du Royaume-Uni et de l'Iran vise à déterminer quelles sanctions Washington doit lever et quelles mesures Téhéran doit prendre pour revenir au plein respect de l'accord signé en 2015. «Après d'intenses discussions, (...) des progrès ont été réalisés dans une tâche loin d'être facile», a déclaré sur Twitter à la fin de la réunion samedi le représentant de l'Union européenne (UE) Enrique Mora, qui préside les négociations. L'ambassadeur russe à Vienne Mikhaïl Oulianov a lui aussi parlé des «progrès dont les participants ont pris note avec satisfaction» ainsi que de la «détermination» de ces derniers «à poursuivre les négociations, en vue de mener à bien le processus dans les meilleurs délais». Il affirme que les discussions vont continuer dimanche et la semaine prochaine au niveau technique. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), chargée de contrôler le programme nucléaire iranien, «a vérifié» samedi que l'Iran avait commencé la production d'UF6 enrichi jusqu'à 60% U235 (...) à l'usine pilote d'enrichissement de combustible de Natanz. «Selon l'Iran, le niveau d'enrichissement de l'UF6 produit était de 55,3% U235. L'Agence a pris un échantillon de l'UF6 produit pour vérifier indépendamment le niveau d'enrichissement déclaré par l'Iran. Les résultats de cette analyse seront communiqués par l'Agence aux Etats membres en temps voulu», a précisé l'AIEA dans une déclaration transmise à l'AFP en fin de journée. De son côté, l'Iran qui avait lui-même déclaré vendredi avoir lancé sa production d'uranium enrichi à 60% - son désengagement de l'accord le plus important jusqu'à présent - parle d'un nouvel «objectif final commun», mais évoque toujours des «désaccords sérieux». «Il semble qu'il existe désormais un objectif final commun à tous. Le chemin à parcourir est également un



peu mieux compris. Bien sûr, ce ne sera pas un chemin facile», a estimé le négociateur Abbas Araghchi. «Ce n'est pas comme si les désaccords avaient été résolus. Il existe encore de sérieux désaccords qui doivent être réduits lors des futures négociations», a-t-il ajouté dans une vidéo du ministère iranien des Affaires étrangères sur Telegram. «Nous pensons que les négociations ont atteint un stade où les parties peuvent commencer à travailler sur un texte commun, au moins dans les domaines où il y a un consensus», a-t-il détaillé. Vendredi, le président américain Joe Biden a déploré l'enrichissement à 60% par l'Iran, qui n'aide «pas du tout» à sortir de l'impasse, mais il s'est «malgré tout» montré «satisfait de voir que l'Iran «continue de participer aux discussions». Les Etats-Unis et l'Iran se parlent à ce stade de manière indirecte, par l'intermédiaire de l'UE. L'ex-président amé-

ricain Donald Trump a fait sortir son pays de l'accord en 2018 et rétabli les sanctions américaines, mais Joe Biden a dit vouloir le rejoindre, à condition que la République islamique renoue elle aussi avec les engagements nucléaires dont elle s'est progressivement affranchie.

NIGERIA

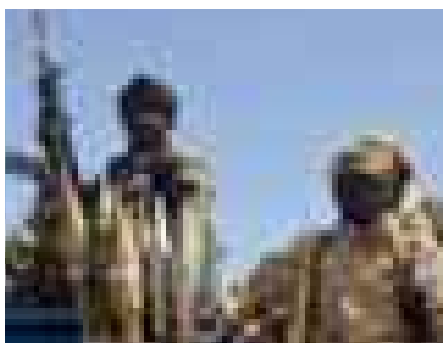
Cinq soldats tués dans l'attaque d'une base

Cinq soldats nigériens ont été tués et quatre blessés, dans l'attaque d'une base militaire du nord-est du Nigeria par des terroristes liés au groupe Etat islamique (Daech), à la suite de laquelle une soixantaine de militaires sont portés disparus, ont indiqué samedi deux officiers à l'AFP. Des combattants du groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap) ont mis en déroute les troupes occupant un camp dans le village de Kamuya, à 35 km de Biu, chef-lieu du district du même nom, dans l'Etat nigérian de Borno. «Les terroristes ont tué cinq soldats et en ont blessé quatre lors de l'attaque de la base de Kamuya», a déclaré un des officiers à l'AFP. Ils ont mis les troupes du camp en déroute et l'ont mis à sac, a expliqué le second officier, confirmant ce bilan. «Jusqu'ici, 41 soldats sont revenus, tandis que 58 sont toujours portés disparus et sont présumés s'être enfuis lors de l'attaque», a-t-il poursuivi, des opérations de recherche et de sauvetage sont en cours pour «localiser les militaires manquants». Village de résidence de l'ex-chef de l'armée nigérienne, le général Tukur Buratai, Kamuya a été la cible de plusieurs attaques jihadistes qui ont conduit à l'installation d'une base militaire. Des terroristes d'Is wap, né en 2016 d'une scission avec le groupe Boko Haram, ont mené entre samedi et mercredi une série d'attaques sur Damasak, ville stratégique aux confins du lac Tchad, à la frontière entre le Nigeria et le Niger, tuant 20 personnes et provoquant la fuite de 65 000 habitants. Ils ont brûlé de nombreux bâtiments, notamment des postes de police, une clinique et les bureaux du Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (HCR).

TCHAD

L'armée affirme avoir «détruit» la colonne des rebelles

L'armée tchadienne a affirmé avoir «complètement détruit», samedi 17 avril, la colonne des rebelles qui a attaqué le nord Kanem, jour de l'élection présidentielle, a assuré l'état-major dans un communiqué lu à la télévision nationale par son porte-parole, Azem Bermandoa Agouna. «Le ratissage continue pour récupérer les derniers fuyards», a-t-il ajouté, précisant qu'un bilan serait donné ultérieurement. Dans la capitale tchadienne, N'Djamena, quatre chars et de nombreux militaires étaient positionnés samedi soir à l'entrée nord et des véhicules militaires continuaient de sortir en direction du front, a constaté un journaliste de l'Agence France-Presse (AFP). Il y a une semaine, le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), un groupe politico-militaire tchadien à dominante gorane, une ethnie saharienne, avait fait une incursion dans le nord du pays. Il avait revendiqué mardi «la libération totale de la région du Tibesti», dans le nord du pays. Dans le massif du Tibesti et à la frontière avec la Libye, des rebelles affrontent régulièrement l'armée tchadienne.



En février 2019, venus de Libye pour tenter de renverser le président Idriss Déby Itno, ils avaient été stoppés par des bombardements français sur demande de N'Djamena. En février 2008, une attaque rebelle avait déjà atteint les portes du palais présidentiel avant d'être repoussée grâce au soutien français. «L'aventure des mercenaires en provenance de la Libye a pris fin comme annoncé», a annoncé samedi soir sur Twitter Chérif Mahamat Zene, ministre de la communication et porte-parole du gouvernement tchadien. «Les

combats ont lieu à une cinquantaine de kilomètres de la frontière du Niger à près de 200 km de Mao», une ville située à plus de 300 km au nord de N'Djamena, a-t-il précisé à l'AFP. «La situation est calme pour l'instant. Toute la population est terrée chez elle, a déclaré à l'AFP un habitant de cette ville. Les stations d'essence et l'administration sont fermées sur instruction des autorités.» L'ambassade américaine à N'Djamena a ordonné à son personnel non essentiel de quitter le Tchad, évoquant «la possibilité de violence dans la ville». Le Royaume-Uni a également recommandé à ses ressortissants de quitter le pays «dès que possible». Assuré de remporter la présidentielle, le maréchal Idriss Déby a fait campagne principalement sur la «paix et la sécurité» dont il dit être l'artisan, dans son pays mais aussi dans une région tourmentée : le Tchad, enclavé entre la Libye, le Soudan et la Centrafrique entre autres, est un contributeur de poids à la guerre contre les terroristes au Sahel, en projetant des troupes aguerries jusqu'au Mali et parfois au Nigeria.

Le Hadith

«Ce bas monde ainsi que tous ce qu'il contient est maudit, sauf le Dhikr d'Allah, ce qui s'y rattache et la science utile (pour celui qui l'apprend et celui qui l'enseigne.» (Rapporté par Tirmidhi et Ibn Majeh, qualifié d'authentique par Al-Albani)

Al-Aya

﴿ Ceux qui ont cru, et dont les cœurs se tranquillisent (s'apaisent) à l'évocation d'Allah, n'est-ce point par l'évocation d'Allah que se tranquillisent (s'apaisent) les cœurs ﴾ [Coran : 13/28]



Iftar
19h29
Imsak
04h36

L'invocation d'Allah: importance et mérite

Le mot arabe « Dhikr » est un nom verbal tiré de la racine trilitère « Dhakara », qui signifie: se ressouvenir. Le Dhikr est dans ce sens le contraire de l'oubli et de la négligence. Les traductions données à ce terme sont nombreuses et varient selon le contexte dans lequel il est utilisé.

Une définition générale de ce terme consiste à dire qu'il désigne toute œuvre obéissante à Allah et qui consiste à rappeler Ses innombrables faveurs ou à mettre en garde contre la désobéissance à Ses ordres. Cette définition englobe donc toute acte d'adoration qui rapproche d'Allah, exalté soit-Il (invocation, évocation, remémoration d'Allah, la lecture ou la récitation du Coran, la prière sur le Prophète (Q.S.S.L) ...etc.

Dans ce présent article nous allons nous intéresser à une forme particulière du Dhikr à savoir l'invocation, l'évocation et rappel d'Allah, exalté soit-Il, passer en revue quelques uns des versets et hadiths qui incitent le croyant à s'y adonner à fond et parler des mérites de certaines formules de Dhikr mentionnés dans les hadiths et de l'énorme récompense qui y est rattachée.

Le Dhikr a été cité dans le Coran quatre vingt trois fois et dans la plupart des cas il est accompagné par le qualificatif beaucoup ou par une expression du même genre.

Parmi les versets qui incitent le croyant au Dhikr et particulièrement à l'invocation d'Allah nous citons à titre d'exemples les suivants:

«**Ô ! Vous qui croyez ! Evoquez Allah d'une façon abondante et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour.** » (Coran : 33/41-42)

«**Ceux et celles qui évoquent beaucoup Allah. Allah leur a réservé un pardon et une énorme récompense.** » (Coran : 33/35)

«**En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, évoquent Allah ...** » (Coran : 3/190-191).

«**Quand vous avez accompli la Salat, invoquez Allah, debout, assis ou couchés sur vos côtés. Puis lorsque vous êtes en sécurité, accomplissez la Salat (normalement), car la Salat demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés.** » (Coran : 4/103)

«**... et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez.** » (Coran : 62/10)

«**Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la Salat. En vérité la Salat préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites.** » (Coran : 29/45) Autrement dit,



l'impact du rappel d'Allah est prodigieux dans la protection contre les turpitudes. Son influence est d'autant plus grande que celle de la Salat.

L'abandon de l'invocation d'Allah rend le musulman à la merci des suggestions sataniques, plus grave encore, il conduit à l'hypocrisie. Allah, exalté soit-Il, dit (dans ce sens) : «**Et quiconque s'écarte du rappel du Tout Miséricordieux, Nous lui désignons un diable qui devient son compagnon inséparable.**» (Coran: 43/36)

Et Il, exalté soit-Il, dit concernant les hypocrites : «**Les hypocrites cherche à tromper Allah, et c'est Lui qui les trompe. [...]. Et ils n'invoquent Allah que très peu**» (Coran : 4/142 et 143)

Les deux derniers versets prouvent que pour éloigner de soi l'hypocrisie et se mettre à l'abri du diable et de ses suggestions, il faut invoquer beaucoup Allah, exalté soit-Il.

Pour ce qui est des hadiths nous allons nous contenter d'en citer les suivants :

Selon Aicha : «**Le Messenger d'Allah (Q.S.S.L) invoquait Allah dans tous ses états.** » (Hadith rapporte par Muslim, Abou Dawoud et At-Tirmidhi)

Le Prophète (Q.S.S.L) a dit : «**Ce bas monde ainsi que tous ce qu'il contient est maudit, sauf le Dhikr d'Allah, ce qui s'y rattache et la science utile (pour celui qui l'apprend et celui qui l'enseigne.** » (Rapporté par Tirmidhi et Ibn Majeh, qualifié d'authentique par Al-Albani)

Le Prophète (Q.S.S.L) a dit : «**Allah, exalté soit-Il, dit : "Je suis avec mon serviteur tant qu'il M'invoque, et que ses lèvres bougent avec mon Nom (Mon invocation) " » :** (Rapporté par Al-Boukhari et Muslim)

'Abdullah Ibn Busr (Radhya Allahou Anhou) a dit : «Un homme vint au Messenger d'Allah (Q.S.S.L) et lui dit : "**ô Messenger d'Allah, les commandements de l'islam sont devenus nombreux, apprends-moi une chose à laquelle je m'agripperai. Il dit : "Que ta langue reste humide par la mention d'Allah"** » (Rapporté par At-Tirmidhi qui le qualifia de "hasan", i.e. "bon")

Pour montrer que l'invocation d'Allah est meilleure que tout autre acte de piété et de dévotion, le Prophète (Q.S.S.L) a dit à ses compagnons: «**Voulez-vous que je vous indique la meilleure de toutes vos actions, celle qui recueille la préférence de votre Seigneur, et qui élève le plus vos rangs ? Celle qui vaut mieux que de dépenser l'or et l'argent, et qui est mieux pour vous que d'affronter vos ennemis, en frappant leurs cols pendant qu'ils frappent les vôtres ? Les compagnons s'écrièrent : Oui ! Qu'elle est-elle, ô Messenger d'Allah ? Il répondit: "L'invocation d'Allah"** ». (Hadith Sahih, rapporté par Ibn Majah et Tirmidhi)

Le Prophète (Q.S.S.L) a dit : «**Il n'y a rien que le fils d'Adam puisse faire de mieux pour se sauver du châtement divin que l'invocation d'Allah, exalté soit-Il.** » (Hadith authentique rapporté par Ahmad)

Le Prophète (Q.S.S.L) a dit : «**Lorsque vous passez par les jardins du Paradis, promenez-vous-y.** » On demanda : «**Et que sont les jardins du Paradis, ô Messenger d'Allah ?** » Il répondit : «**Les cercles d'invocation. Allah — Exalté soit-Il — possède des anges qui arpentent la terre à la recherche des cercles d'invocation, et, quand ils en trouvent, ils les entourent.**» (Rapporté par Ahmed et Tirmidhi)

Le Prophète (Q.S.S.L) a dit encore :

«**Chaque fois que des gens s'assoient pour faire mention d'Allah dans leurs invocations, les anges les entourent, la miséricorde les enveloppe, la quiétude descend sur eux, et Allah les mentionne auprès de Lui.** » (Rapporté par Muslim)

D'après Abou Houraïra, le Prophète (Q.S.S.L) a dit : « Allah a des anges qui vaquent sur la terre à la recherche des gens du Dhikr. Trouvent-ils une communauté invoquant Allah qu'ils les enveloppent de leurs ailes et s'écrient entre eux : Voilà l'objet de votre quête ! Allah qui sait tout leur dit alors : Que disent Mes serviteurs. Les anges répondent : Ils chantent tes louanges, invoquent Ta grandeur et prononcent leur gratitude à ton égard. Allah dit : M'ont-ils vu ? Non répondent les anges. Qu'en serait-il s'ils Me voyaient ? S'ils Te voyaient Seigneur, leurs louanges ne seraient que plus ferventes et leurs évocations que plus ardentes. Que demandent-ils dans leurs prières ? Ils demandent le Paradis. L'ont-ils vu ? Non Seigneur. Que serait-il s'ils le voyaient ? Leur désir d'y accéder n'en sera que plus intense, ils redoubleraient d'effort pour le mériter. Et de quoi me demandent-ils de les préserver ? De l'Enfer. L'ont-ils connu ? Non, Seigneur, ils ne l'ont pas vu. Qu'en serait-il s'ils le voyaient ? Leur aversion et leur crainte de l'Enfer n'en seraient que plus forte. Le Seigneur dit alors ; Soyez témoins que J'ai pardonné à ce groupe et absous leurs péchés.

Cependant un des anges objecte : Seigneur, il en est un, parmi eux, qui n'est venu que pour une affaire à régler et dont l'intention n'était pas d'invoquer Ton Nom avec eux. Le Seigneur dit alors ; Qu'importe, quiconque les côtoie ne connaîtra pas le malheur. » (Hadith rapporté par Boukhari)

L'invocation d'Allah est essentielle pour la survie des cœurs:

D'après Abou Moussa Al-Ash'ari, le prophète (Q.S.S.L) a dit : «**Celui qui invoque Allah et celui qui ne L'invoque pas, sont comparables au vivant et au mort.**» (Rapporté par Boukhari et Muslim)

pour terminer ces hadiths, nous citerons ce dernier qui montre l'importance et la valeur inestimable qu'Allah accorde à Son serviteur qui L'invoque et dans lequel le Prophète (Q.S.S.L) dit : «**Allah, exalté dit : Je suis tel que Mon serviteur M'estime, et je suis avec lui s'il M'invoque. S'il M'invoque en lui-même, Je l'invoque en moi-même, et s'il M'invoque dans une assemblée, Je l'invoque dans une assemblée bien meilleure encore.**» (Rapporté par Boukhari)

Les versets et hadiths susmentionnés prouvent que l'invocation d'Allah aide le croyant à mieux accomplir les actes d'obligation comme la Salat (prière rituelle) ou le jeûne car elle permet d'acquérir une présence avec Allah, exalté soit-Il, et d'atteindre un éveil de la conscience qui éloigne des péchés et des mauvaises pensées.

Ils montrent aussi que par l'invocation abondante d'Allah, le serviteur finira par aimer son Seigneur et L'adorer comme Il Se doit, et quand l'amour de son Seigneur s'incarne dans son cœur, il ne se lassera jamais de L'invoquer nuit et jour.

Tajine de roulé de poulet à la viande aux champignons

INGRÉDIENTS

pour la sauce:

4 cuisses de poulet sinon vous pouvez vous en passer

1 oignon moyen

2 gousses d'ail

1/2 botte de persil

1 c. à soupe de smen

sel et poivre noir

300 gr de champignons en boîte

1 belle poignée d' olives vertes dénoyautées ou + ou - selon l'envie.

pour les roulés de poulet:

le demi d'une poitrine de poulet

200 à 300 gr de viande hachée

sel poivre noir, cumin en poudre

1/2 botte de persil

1 jaune d'oeuf

1 peu de mie de pain trempée dans du lait ou 1 c. à soupe de chapelure

1 gousse d'ail

INSTRUCTIONS

Préparez la sauce

faites revenir l'oignon et l'ail écrasé dans le smen, ajoutez les morceaux de viande, et le persil haché, ou en petite botte ficelée selon le goût.

ajoutez l'eau, le sel et le poivre, et laissez cuire (pas trop de sel surtout)

préparez les roulés de poulet farci a la viande hachée:

Commencez par préparez la farce de viande, en y ajoutant, le persil haché, l'ail haché, le sel, le poivre noir, le cumin, le jaune d'oeuf, et la mie de pain essorée de son lait.

amalgamez le tout pour bien assaisonner toute la viande.

Préparez des boudins de presque 12 cm sur 2

farinez juste un peu, et faites frire dans un peu d'huile

laissez refroidir sur du papier absorbant.

hachez le morceau de blanc de poulet ajoutez y du sel, du poivre noir, l'ail haché et le persil haché

amalgamez bien le tout, puis étalez le en un rectangle de presque 5 mm de hauteur.

couvrez bien chaque boudin avec le blanc de poulet (si la viande de poulet vous colle a la main, mouillez un petit peu vos mains)

faites revenir dans la même huile de friture des boudins de viande, juste pour donner une belle couleur aux petits roulés de poulet.

laissez égoutter un peu sur du papier absorbant.dans la même huile, faites revenir les champignons coupés en lamelles.

ajoutez les ensuite a la sauce blanche, et ajoutez aussi les roulés de poulet.

ajoutez les olives dénoyautées préala-



blement bouillies pour les dessaler un peu.laissez mijoter un peu, pour que la sauce soit un peu réduite, vérifiez le sel et retirez du feu.

Vous pouvez frire les cuisses de poulet juste pour leur donner un peu de couleur.

lors de la présentation, retirez les roulés de poulet a la viande hachée, et coupez les en rondelles mais en biais (c'est a dire couteau incliné),

garnissez le plat, et couvrez de sauce aux champignons.

brioche aérée et facile

INGRÉDIENTS

600 g de farine

1 c. à soupe levure sèche instantanée sinon 20 gr levure fraîche.

1 c. à café de sel

120 gr de sucre

170 ml de lait

2 œufs

dorure:

1 jaune d'oeuf

1 c. à café de lait

1/2 c. à café de sucre vanillé

gros Sucre en grains

INSTRUCTIONS

Délayez la levure dans un peu de lait tempéré et 1 c. à soupe de sucre (retiré du poids total de sucre) dans le bol du robot. Laissez reposer 5 minutes.

Placez la farine dans le bol du robot pâtissier, ajoutez le sucre, les œufs battus en omelette, le sel, le Philadelphia, le lait restant et la levure. Pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit homogène et qu'elle se détache bien des parois du bol. Filmez et laissez doubler de volume.

Au bout d'1h30 à 2h, la pâte à doubler de volume. Versez la pâte sur le plan de travail un peu beurré.

divisez la pate sur 16 parts égales (entre 50 et 60 gr chacune)

formez des boules, et placez chaque 8 boules dans un moule ronde de 22 cm bien beurré.

Laissez pousser jusqu'à ce que la pâte est rempli le moule et que ça aurait bien doublé de volume.

Dorez les brioches avec le mélange jaune d'oeuf + lait + sucre vanillé

garnissez avec le sucre en grains et enfournez dans un four préchauffé à 180 °C pendant 20 à 25 minutes, si votre four est très puissant, faites la cuisine à 170°C

retirez du four et laissez bien refroidir sur une grille avant de passer à la dégustation .



Lham lahlou

INGRÉDIENTS

viande de mouton

des pruneaux séchés

des abricots séchés

des raisins secs

1/2 oignon

un peu de beurre ou de smen beurre clarifié

3 cuillères a soupe de sucre cristallisé

2 cuillères a soupe d'eau de fleur d'oranger

1 pincee de cannelle en poudre ou 1 bâtonnet de cannelle

1 peu de safran ou colorant

1 pincee de sel

INSTRUCTIONS

disposez dans un fait tout la viande coupée en morceau, le beurre ou le smen, l'oignon haché, le colorant, la cannelle et le sel.

couvrir d 1/2 litre d'eau environ, et laissez cuire, jusqu'à ce que la viande devient bien tendre

entre temps, passez les pruneaux et les abricots a la vapeur

en veillant a ne pas les mélanger, pour garder la belle couleur de chacun d'eux.

trompez les raisins secs dans de l'eau de fleur d'oranger, pour que ça gonfle bien.

vers la fin de la cuisson de la viande placez dedans les punaux, les abricots et les raisins secs.

Ajoutez le sucre et l'eau de fleur d'oranger, laissez cuire juste quelques minutes et retirez du feu.

au moment de servir, vous pouvez garnir votre plat de quelques amandes mondées et grillées.



ktaïfs à la poêle aux cacahuètes

INGRÉDIENTS

Pour le sirop:

2 verres d'eau

1 verre de sucre

1 bâtonnet de cannelle

1 tranche de citron

Pour les Ktaïfs:

300 gr de pate à kadaif

100 gr de smen fondu (ghee)

100 ml d'huile de table

Pour la farce:

300 gr de cacahuètes

100 gr sucre

1 c. à café de cannelle

eau de fleur d'oranger

INSTRUCTIONS

Commencez par préparer le sirop, placez tout les ingrédients dans une casserole et faite bouillir 15 minutes.

démêler les ktaïfs délicatement et les arroser tout doucement avec le mélange huile et smen fondu

préparez la farce, en mélangeant les ingrédients pour avoir une jolie pate qui se tiens bien.

prendre une poêle en téfal a fond épais, mettre 2 bonnes

cuillères de smen et laisser la fondre

disposez la moitié de ktaïfs sur la poêle,

puis disposez la farce, couvrez avec l'autre moitié de ktaïf arrosez du mélange smen et huile, et ajoutez si nécessaire du smen sur les parois.

laisser cuire et surveiller la cuisson en soulevant légèrement les ktaïfs pour surveiller si la surface d'en bas est bien cuite.

une fois les ktaïfs deviennent dorée,tournez la à l'aide d'une assiette plate.

remettre sans la poêle avec une bonne cuillère à soupe de smen. une fois cuit, arrosez la galette de ktaïfs avec le sirop à deux reprises pour garder le croustillant de la galette.

mettre dans un plat à servir et laisser refroidir avant de déguster.



FAF

Zetchi cédera sa place à Amara ce mardi

Ainsi, le patron du CRB prendra officiellement les commandes de la FAF après-demain et l'on se demande qui va le remplacer à la tête du Chabab.

La passation de consignes entre le président sortant de la Fédération algérienne de football, Khireddine Zetchi, et son successeur, Charaf-Eddine Amara, est programmée ce mardi 20 avril 2021, a-t-on annoncé sur le site internet de la FAF. «La séance de passation de consignes entre le nouveau Président élu, M. Amara Charaf-Eddine et le Président sortant, M. Khireddine Zetchi, aura lieu le mardi 20 avril 2021 à 11h00 au niveau du siège de l'instance fédérale à Dely Ibrahim», a-t-on indiqué dans le communiqué de la FAF.

«La commission chargée des passations de consignes, composée de M.M. Mohamed Guernouz (Président de la Ligue régionale de football de Blida), Mustapha Lokbani (Président de la Ligue de football de la wilaya de Tlemcen) et Ahmed Khebbouz (Président de la Ligue de football de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj), prendra possession des dossiers y afférents ce dimanche 18 avril afin de préparer la



séance du mardi 20 de ce mois », a-t-on précisé. Ainsi, le patron du CRB prendra officiellement les commandes de la FAF après-demain.

Les Belouizdadis se demandent qui va prendre sa place à la tête du Chabab. Une réunion est prévue prochainement entre les actionnaires et membres du conseil d'administration de la SSPA/CRB Athlétique pour désigner le nouveau président du

club. Dans l'entourage de la formation de Laâquiba, l'on parle de Mustapha Dahleb comme successeur d'Amara. Dahleb a rendu visite à l'équipe première du Chabab avant le match capital contre le TP Mazembe en Ligue des champions d'Afrique. Le no 2 actuel du CRB, Chérif Hachichi en l'occurrence, devrait rejoindre Amara à la FAF.

L. B.

BETIS SÉVILLE

Mandi serait proche de l'Inter !

En fin de contrat en juin prochain avec le Betis Séville, l'international algérien Aïssa Mandi (29 ans, 24 matchs et 3 buts en Liga cette saison), ne manque pas de sollicitations, de la part de grosses cylindrées du Vieux Continent. L'Inter Milan, le FC Barcelone et Liverpool sont intéressés par ses services, sans oublier l'Olympique Lyonnais. Selon Estadio Deportivo, l'entraîneur de l'Inter, Antonio Conte, apprécie énormément le profil du champion d'Afrique et serait prêt à lui proposer un salaire important afin de le chiper aux autres clubs. Bien parti pour remporter le championnat et assuré de disputer la prochaine Ligue des Champions, le club lombard attend la future visite à Milan de son propriétaire, Steven Zhang, afin de débloquer les fonds nécessaires pour le recrutement de Mandi qui changera sans doute de club cet été après cinq saisons au Betis.

L. B.

CLASSEMENT FIFA (DAMES)

L'EN à la 86^e place mondiale

La sélection algérienne féminine de football a perdu sept places et occupe désormais la 86^e position au classement de la Fédération internationale (Fifa), dont l'édition du mois d'avril vient d'être dévoilée par l'instance mondiale. Au niveau africain, l'équipe algérienne dirigée par Radia Fertoul est dans le Top 10 avec 1271 points, alors que le trio de tête continental est dominé par le Nigeria (32e mondial/-1), le Cameroun (52e/-1) et l'Afrique du Sud (55e/-2). La Zambie, unique représentant africain au tournoi de football féminin des Jeux olympiques Tokyo 2020, est logée à la 104^e place mondiale. La sélection algérienne prépare les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2022 dont la phase finale aura lieu au Maroc, ainsi que la Coupe arabe des nations, prévue du 26 août au 16 septembre prochains au Caire (Egypte). D'autre part, l'équipe des Etats-Unis confirme sa suprématie dans le classement d'avril. Elle obtient même un total de points qu'elle n'avait plus atteint depuis 2013. La prochaine édition du classement mondial féminin sera publiée le 25 juin 2021.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL

Une AG élective «bis» le 24 avril

L'assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), dont les résultats ont été invalidés par la Commission nationale de suivi de renouvellement des instances sportives nationales, sera reprogrammée samedi prochain à Alger. «Suite à la correspondance du 13 avril 2021, émanant de monsieur le président de la commission nationale/MJS nous informant de l'invalidation de l'AGE du 10 avril, conformément à l'article 17 des statuts de la FABB ainsi que la réunion de la commission de candidatures en date du 15 avril, nous vous informons qu'une nouvelle session de l'AGE aura lieu le samedi 24 avril (10h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA)», a indiqué la commission de candidatures. La décision de reprogrammer l'AGE a été prise par la Commission nationale de suivi de renouvellement des instances sportives, suite aux recours formulés par quelques membres de l'assemblée. Parmi les griefs, «la désignation de Ferhat Terzi et Adlane Laroussi en tant que membres du Bureau de vote ayant conduit les élections. Après vérification de la liste d'émargement des présents et le procès-verbal de dépouillement, il s'est avéré que les deux personnes n'ont pas la qualité de membres statutaires de l'AG, en contradiction flagrante avec les dispositions légales et statutaires en vigueur». Aussi, le recours formulé à l'encontre de la désignation de Halima Bourenane en tant que représentante féminine et membre élue du Bureau fédéral. Ce recours a été validé «du fait de l'absence de l'inscription à l'ordre du jour stipulant cette désignation et de l'ouverture des candidatures pour désigner la candidate selon des normes démocratiques et statutaires». Le président sortant Rabah Bouarifi avait été réélu à la tête de la FABB lors de l'AGE tenue le 10 avril dernier à Alger.

LYON

Garcia : «Slimani aime faire briller les autres»

L'entraîneur de l'Olympique Lyonnais, Rudi Garcia, apprécie son attaquant international algérien Islam Slimani, mais cela ne l'empêche pas de dévoiler publiquement les défauts du meilleur buteur en activité des Fennecs. «C'est toujours important de défendre à 11. C'est toujours la consigne, peu importe l'attaquant. Tout le monde doit travailler et Islam le fait naturellement. Son jeu de tête est aussi intéressant. Il apporte des choses différentes. On a plus de solutions sur les centres. Sa capacité à être collectif est intéressante. A lui de faire les bons choix et de finir quand il doit le faire. Il aime faire briller les autres. Je comprends pourquoi Ben Yedder a été prolifique avec lui. C'est un garçon très bon dans le jeu combiné offensif. Des fois, il décroche trop. Il doit aussi prendre les espaces pour être capable d'étirer le bloc adverse. Memphis (Depay) et Slimani sont très complémentaires», a avoué en conférence de presse le coach lyonnais qui devrait titulariser Slimani, ce dimanche soir à Nantes, en l'absence de la star du Zimbabwe, Tino Kadewere, forfait ainsi que Djamel Benlamri, qui s'est blessé avec l'EN contre le Botswana. Le latéral droit de l'OL et de l'équipe de France, Léo Dubois, ne tarit pas d'éloges sur Slimani. «Il nous fait du bien. C'est un point d'ancrage devant. On a réussi à le toucher contre Angers et il a pu dévier, remiser. Et pour un centreur, avoir cette présence dans la surface, c'est intéressant, car il a une qualité de reprise en une touche assez exceptionnelle, il faut qu'on s'en serve», a confié Dubois à L'Equipe.

L. B.

LIGUE 2

L'USMAN, le RCA et l'ASMO dictent leur loi



L'USM Annaba (Est), le RC Arba (Centre) et l'ASM Oran (Ouest) se sont emparés de la tête de leur groupe respectif, à l'issue de la 12^e journée du Championnat de Ligue de football, disputée samedi. Vainqueur face à l'USM Harrach (2-0), le RC Arba (24 pts) a profité de la défaite de son ancien co-leader, le MO Béjaïa (0-1) dans le derby de la Soummam, pour prendre seul la tête du groupe Centre, alors que la JSM Béjaïa a rejoint son frère ennemi à la deuxième place avec 21 points. Derrière le groupe de tête, le WA Boufarik qui a arraché le point du match nul dans les dernières minutes du match face à l'ES Ben Aknoun (2-2), occupe la 4^e place du classement avec 20 points, soit deux points de plus que son adversaire du jour. De son côté le RC Kouba a renoué avec la victoire, après six journées sans succès, en s'imposant à domicile face au RC M'sila (1-0). A la faveur de cette victoire le RCK (15 pts) remonte à la 7^e place du classement.

Dans le groupe Est, l'USM Annaba a réussi la bonne opération de la journée,

en s'emparant de la première place du classement avec 25 points, à la faveur de sa victoire à l'extérieur devant le MSP Batna (1-0), alors que ses deux anciens co-leaders l'US Chaouia (23 pts) et le HB Chelghoum Laïd (22 pts) ont marqué le pas. L'US Chaouia a fait match nul face au CRB Ouled Djellal (2-2) et le HB Chelghoum Laïd s'est incliné en déplacement face au NRB Telaghma (2-0). L'autre bénéficiaire de cette première journée de la phase retour, est le MO Constantine (22 pts) qui rejoint le groupe de tête, malgré son match nul face à l'AS Khroub (2-2).

Dans le groupe Ouest, l'ASM Oran vainqueur en déplacement devant le RCB Oued R'hiou (2-0) a pris la tête du classement avec 27 points, deux unités devant le MCB Oued Sly tenu en échec par l'OM Arzew (2-2). Le CR Témouchent qui a battu le MC Saida (1-0) reste accroché au duo de tête avec 24 points, alors que le SKAF Khemis vainqueur devant le SC Ain Defla (3-1), occupe la 4^e place avec 20 points.

FC BARCELONE

Messi encore dans l'histoire

Alors que Leo Messi est en fin de contrat en juin prochain, signer une nouvelle saison blanche n'était pas de nature à aider les dirigeants du Barça à convaincre La Pulga de reconsidérer ses très notoires vellétés de départ.



Saison étrange pour un Barça désormais mal placé dans la course au titre en Liga et éliminé de manière précoce en Ligue des Champions par le PSG. Cette finale de Coupe du Roi face à Bilbao constituait l'unique chance de rédemption pour les hommes de Ronald Koeman, dans un match dont les enjeux s'affranchissaient de la craie blanche délimitant le terrain. Alors que Leo Messi est en fin de contrat en juin prochain, signer une nouvelle saison blanche n'était pas de nature à aider les dirigeants du Barça à convaincre La Pulga de reconsidérer ses très notoires vellétés de départ.

Mais gagner une finale est plus facile à dire qu'à faire. Pourtant, le Barça aurait pu s'offrir une entame rêvée, si la reprise croisée en première intention de l'intérieur du pied droit de De Jong sur un service de Messi n'avait pas heurté le poteau (5e). Le reste de la première période avait tout de l'atelier d'attaque-défense, avec des Catalans confisquant le ballon avant de le rendre épisodiquement à des

Basques osant de rares contre-attaques. Dès l'entame de la seconde période, une grosse opportunité pour Griezmann était sauvée par Unai Simon, comme pour donner le ton. Et c'est bien le Français qui allait libérer le Barça à l'heure de jeu d'une reprise en une touche de balle sur un service de De Jong. Ce dernier allait d'ailleurs doubler la mise trois minutes plus tard (63e) d'une belle tête consécutive à un centre de Jordi Alba.

UN INCROYABLE RECORD POUR LA PULGA

Qui de mieux que Messi pour sceller le destin du match à 20 minutes de son terme ? La Pulga marquait le troisième but d'une belle frappe croisée du pied gauche, avant d'inscrire le quatrième de l'intérieur du même pied gauche sur un nouveau ballon décisif d'Alba (68e, 72e). Le Barça s'impose donc largement (4-0) et offre un nouveau trophée à Messi. En espérant que ce ne soit pas le dernier. Lionel Messi et les records, c'est devenu monnaie courante. Avec ce

doublé en finale de la Coupe du Roi contre Bilbao, le capitaine du FC Barcelone a une nouvelle fois réalisé une grosse performance sur l'ensemble de la saison actuelle. En marquant le troisième but du Barça contre l'Athletic, Messi est devenu le premier joueur de l'Histoire à atteindre la barre des 30 buts en club par saison sur 13 années consécutives. Une performance que l'Argentin égale depuis maintenant la saison 2008-09. Sa meilleure performance reste lors de la saison 2011-12, où il avait inscrit un total hallucinant de 73 buts en une seule saison.

Éliminé prématurément de la Ligue des Champions contre le PSG, La Pulga reste meilleur buteur de Liga avec 23 réalisations et compte donc maintenant 31 buts à son actif, avec son doublé et une Coupe d'Espagne remportée.

LES EXIGENCES SALARIALES D'AGÜERO

Au fil des semaines, la piste Sergio Agüero (32 ans, 9 matchs et 1 but en Premier League cette saison) continue de prendre de l'ampleur du côté du FC Barcelone. En fin de contrat en juin avec Manchester City, l'attaquant argentin semble très bien parti pour rejoindre la Catalogne. Mais pas à n'importe quel prix. Comme l'explique le journal catalan MundoDeportivo, l'Albiceleste réclame un salaire annuel brut de 12 M€. Une somme qui démontre certes un léger effort financier de la part du "Kun" - ce dernier émarge à 13 M€ brut annuels avec les Skyblues - mais reste conséquente au vu de la santé financière du Barça, et de l'âge du Mancunien. A n'en pas douter, les négociations vont toutefois se poursuivre et un compromis pourrait rapidement être trouvé.

REAL MADRID

Zidane n'a plus de défense !

Zinedine Zidane n'avait clairement pas besoin de cela... L'entraîneur du Real Madrid vient de perdre celui qui est l'un de ses joueurs les plus fiables depuis le début de saison, Ferland Mendy. Le latéral gauche souffre en effet d'un mollet, et il a raté, hier, le déplacement à Getafe. C'est une véritable hécatombe, puisque Mendy rejoint Dani Carvajal, Lucas Vazquez, Raphaël Varane et Sergio Ramos à l'infirmerie. C'est carrément l'ensemble de la défense titulaire des Merengues qui est sur le flanc, et il faut ajouter la suspension de Nacho, qui assure un excellent intérim aux côtés d'Eder Militao ces derniers jours. Pour résumer la situation, il ne reste que quatre défenseurs valides dans le groupe de Zidane, et le jeune Victor Chust (21 ans) devrait donc connaître sa première titularisation en Liga, lui dont la carrière en championnat se résume à... 4 minutes disputées à l'aller en février contre Getafe. En bonus, Casemiro, la sentinelle madrilène, est également suspendu.

AMANCHESTER CITY

Guardiola inquiet pour Kevin de Bruyne



Décidément, les pépins physiques n'épargnent personne. Touché à la cheville droite et remplacé par Phil Foden à la 48e minute samedi, lors de la défaite contre Chelsea (0-1) en demi-finale de la Coupe d'Angleterre, Kevin de Bruyne devait passer des examens hier. Présent en conférence de presse après la rencontre, Pep Guardiola ne s'est pas montré optimiste pour son milieu de terrain belge. « Je ne sais pas. Il a mal. Ça n'a pas l'air bon. Il passera des tests dimanche », a-t-il affirmé. L'actuel meneur de jeu de Manchester City pourrait donc manquer la rencontre de Premier League à Aston Villa mercredi et le choc contre Tottenham en finale de la Coupe de la Ligue, dimanche. Pire encore, Kevin De Bruyne pourrait surtout être absent pour la confrontation en demi-finale de Ligue des Champions contre le PSG. Un véritable coup dur pour les Cityzens, qui pourraient donc perdre leur meilleur joueur au pire moment de la saison.

O MARSEILLE

Sampaoli veut enchaîner à l'extérieur

Au mental, l'Olympique de Marseille a dicté sa loi face à Lorient (3-2), samedi, à l'occasion de la 33e journée de Ligue 1. Dans cette rencontre jouée à domicile, les Olympiens ont montré du répondant et se sont imposés au bout du suspense. Pour le plus grand bonheur de Jorge Sampaoli. "Nous avons fait des changements (à la pause) parce que le début de match n'était pas bon. On a tenté de varier, surtout en attaque, et on a été meilleurs en seconde période, a souligné l'entraîneur phocéen, interrogé par Canal+. (...) Ce sont des victoires importantes, surtout dans ce stade où nous devons normalement gagner."

"Gagner comme cela nous donne beaucoup de confiance. J'espère que nous allons pouvoir continuer ainsi, en procurant beaucoup d'émotions. Nous allons continuer à nous préparer pour le prochain match, en essayant d'avoir la même mentalité à l'extérieur", a ajouté Sampaoli.

PARIS SG

Neymar jusqu'à ses 35 ans ?

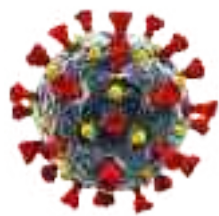
En fin de contrat en 2022, Neymar devrait prochainement renouveler son bail avec le PSG pour une longue durée et un salaire mirobolant. Tout serait désormais bouclé. Après différentes rumeurs partout en Europe, RMC Sport annonce ce samedi que le Paris Saint-Germain aurait trouvé un accord global pour une prolongation de Neymar. « Les derniers détails ont été réglés et tout est désormais bouclé pour la prolongation du Brésilien avec le PSG », annonce la chaîne. En fin de contrat à l'été 2022, Neymar devrait donc continuer son aventure dans la capitale parisienne jusqu'en 2026. Il resterait désormais quelques petits détails administratifs avant donc d'officialiser la nouvelle. De plus, l'entourage du joueur a précisé à RMC Sport que l'annonce de cette prolongation de contrat pourrait être faite avant la fin du mois d'avril. Arrivé au PSG à l'été 2017 pour la somme pharaonique de 222 millions d'euros, l'international auriverde devrait donc signer un nouveau bail d'une durée de 6 ans. Il serait donc lié avec le club parisien jusqu'à ses 35 ans et toucherait un salaire de 30 millions d'euros par an. Selon la presse étrangère, Neymar posséderait même une année supplémentaire en option.

POCHETTINO LAISSE PLANER LE DOUTE POUR FLORENZI

Prêté par l'AS Roma jusqu'au terme de l'exercice sportif en cours, l'arrière droit italien serait en train de vivre ses derniers mois au sein de la formation de Ligue 1. Dans le viseur d'Antonio Conte, l'entraîneur de l'Inter Milan, Alessandro Florenzi devrait retourner en Serie A dès les prochains mois. Les Nerazzurri auraient déjà entamé des discussions dans ce dossier afin de connaître la position de la Louve. Si Alessandro Florenzi n'est pas contre un départ en direction du club milanais, il ne refuserait pas non plus la signature d'un nouveau



bail à Paris selon La Gazzettadello Sport. Disposant d'une option d'achat de 9 millions d'euros, les dirigeants du Paris Saint-Germain ne semblent pas décider à bouger pour l'ancien de Valence. Interrogé au sujet de l'avenir de ce dernier, Mauricio Pochettino a laissé planer le doute. « L'intérêt de l'Inter Milan pour Florenzi ? Nous ne commentons pas les rumeurs, a confié le coach parisien. Nous sommes encore dans trois compétitions, c'est le plus important. Nous sommes tous concentrés sur cela. Nous parlerons à la fin de la saison quand les objectifs seront réalisés. Ce que je pense de Florenzi ? Comme tous les autres joueurs de l'effectif, ce sont les meilleurs. Il doit nous aider pour gagner les matchs et atteindre les objectifs fixés. »



PANDÉMIE DE COVID-19

156 nouveaux cas, 111 guérisons et 3 décès en 24h

POUR FAIRE BAISSER LES PRIX

Déstockage d'importantes quantités de pomme de terre

En dépit du déstockage de 30 000 tonnes de pomme de terre, les prix sur le marché demeurent élevés (80 à 100 DA le kg. Une nouvelle opération de déstockage d'importantes quantités a eu lieu hier.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a procédé hier au déstockage d'importantes quantités à travers plusieurs wilayas du pays en vue de faire baisser les prix qui ont récemment flambé sur le marché national. Dans une déclaration à la presse, en marge de la mise sur le marché de 500 tonnes de pommes de terre au niveau du point de vente de Bab El Oued (Alger) relevant du Groupe de valorisation des produits agricoles GVAPRO, le Directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kharroubi, a précisé que ces opérations permettront de vendre la pomme de terre directement aux citoyens entre 40 et 50 DA/Kg et de mettre ainsi un terme à la flambée des prix coïncidant avec le début du ramRadhan. Une hausse qu'il a imputée aux mauvaises conditions météorologiques qui ont entravé les récoltes et au monopole exercé sur la pomme de terre. En effet, a-t-il expliqué, les intempéries enregistrées dans certaines régions productrices de pomme de terre comme Mostaganem, Skikda, Annaba et El Tarf ont retardé les récoltes. Les quantités de pomme de terre déstockées sont mises sur le marché à travers les points de vente



directe (plus de 500) relevant du ministère de l'Agriculture et répartis sur l'ensemble du territoire national (des marchés de proximité créés à l'occasion du ramadhan) ainsi qu'à travers les marchés de gros et de détail. Il s'agit de la quatrième opération du genre depuis le début du mois d'avril, selon M. Kharroubi qui a fait état, dans ce cadre, du déstockage de 30 000 tonnes de pomme de terre à ce jour. Affirmant que le déstockage de ce produit se poursuivra en fonction des besoins nationaux,

M. Kharroubi a rassuré les citoyens concernant la disponibilité de cette matière

dans les prochains jours grâce à l'amélioration des conditions météorologiques qui va permettre de reprendre la récolte et baisser, ainsi, les prix. Outre la pomme de terre, une opération de déstockage des viandes blanches est en cours en vue de leur commercialisation au niveau des points de vente relevant de l'Office national des aliments du bétail (Onab) à un prix de 280 da/kg, précise le même responsable. Aussi, une opération de mise sur le marché de l'ail est en cours, ajoute le même responsable. Pour sa part, le Directeur général du Groupe Valorisation des produits agricoles (GVAPRO), Belhanini Mustapha a fait état d'une abondance en matière de produits agricoles de large consommation à des prix "abordables" au niveau des points de vente relevant du Groupe (Bab El Oued, Palais des expositions et Ain Benian) dont la pomme de terre, la tomate, le citron, les olives, les dattes et l'huile d'olives. A titre d'exemple, le GVAPRO assure à ses clients de grandes quantités de tomates "hors saison" contre 100 da/kg, selon M. Lahni qui a rappelé que le point de Bab El Oued avait été doté dimanche d'une quantité de 30 qx de tomate. Il a également fait état de la poursuite de la dotation des différents points en tomates et en d'autres produits dont le citron (120 DA/kg), les dattes de Tolga (250 DA/kg), l'huile d'olives (650 DA/L) et d'autres produits de large consommation.

R. N.

POUR ADAPTER LES HORAIRES AUX BESOINS DES CLIENTS

La SNTF lance un sondage d'opinion

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'un sondage d'opinion sur la convenance des horaires de ses dessertes de banlieue durant le mois de ramadhan. La SNTF a souligné, dans son communiqué publié sur sa page Facebook, que «les réponses des clients seront prises en considération et permettront à l'entreprise de connaître les horaires qui conviennent le plus aux clients durant le mois sacré de ramadhan». La même source a ajouté que ce sondage «permettra d'adapter les horaires qui conviennent le mieux et de changer la marche des trains selon les besoins».

CONSTITUTION

La version amazighe éditée

Le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) vient d'éditer la version amazighe de la Constitution algérienne transcrite dans les deux graphies usuelles (Tifinagh et Latin) aux côtés du texte original en langue arabe. La version amazighe de la nouvelle Constitution, plébiscitée par voie référendaire le 1er novembre 2020, se décline d'abord en graphie tifinaghe puis latine et enfin arabe. Selon le HCA, la traduction du texte de l'arabe vers tamazight est à mettre au compte de la cellule de traduction du HCA comportant des diplômés de master en langue et culture amazighes. Cette version amazighe de la Constitution a été réalisée suite à un regroupement pédagogique, sous forme d'un workshop, organisé à Bouira sous la direction et l'encadrement d'un collectif de traducteurs, universitaires et auteurs, composé de

MM. Boukhenoufa Tahar, Zidane Yacine, Abdenebi Ramdane, Lacey Djamel, Chikhi Mokrane et Aziri Boudjemaâ. Le HCA a ainsi préconisé la démarche collégiale de concertation ayant un objectif académique et pédagogique qui s'appuie sur un relevé terminologique de référence dans le domaine juridique. L'orientation méthodologique adoptée est d'exploiter uniquement les sources lexicographiques émanant de compétences avérées tout en s'appuyant sur des procédés de création lexicale connus, tels que la composition et la dérivation. Aussi, le texte de cette traduction, transcrit en graphies latine et tifinaghe aux côtés du texte original en langue arabe, se distingue singulièrement par le bon usage de termes relevant du pan-amazigh et les spécificités vernaculaires en usage sur le territoire national.

IL NE VOULAIT PAS LIVRER DES JUIFS Un Algérien expulsé de France

Le livreur de 19 ans a purgé sa peine de prison, puis il a été expulsé vers l'Algérie comme le prévoyait une obligation de quitter le territoire français antérieure à cette affaire. En janvier 2021, il avait refusé à deux restaurateurs des livraisons au motif qu'il «ne livrait pas les juifs». Le livreur est jugé une semaine plus tard, le 14 janvier, en comparution immédiate par le tribunal de grande instance de Strasbourg. Il a été confondu par des relevés GPS de son téléphone et reconnu par l'un des restaurateurs. Condamné à quatre mois de prison ferme avec mandat de dépôt, il est reparti en détention immédiatement après l'au-

dience. Le tribunal a suivi exactement les réquisitions du parquet. Trois mois plus tard, le jeune homme de 19 ans a été expulsé. C'est dans un tweet que le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, l'a annoncé hier: «Comme je m'y étais engagé, le livreur de repas à domicile qui avait déclaré ne pas vouloir servir des clients juifs, a été expulsé aujourd'hui du territoire national, après avoir purgé sa peine de prison. La haine antisémite n'a pas sa place en France». Il était déjà avant sa condamnation sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Au fil du jour

Un message du ciel

Par Rachid Ezziane

Il ne s'agit pas d'un message de prophétie, ni d'un livre religieux. Encore moins de l'arrivée d'un nouveau message divin, relayé par un nouvel envoyé, car pour cela, notre Prophète étant le sceau des prophètes. Alors, de quoi s'agit-il ? A vrai dire, c'est d'astronomie dont je vais vous parler. Ce n'est pas mon domaine, mais comme la curiosité est le meilleur moyen pour connaître de nouvelles choses, alors... je me suis permis d'aller voir de près ce qui se passe au-dessus de nos têtes. Et encore plus loin que vous pouvez l'imaginer. Bien loin dans le cosmos !

Voilà, il s'agit de passé « fossilisé ». Enfin de quelque chose comme les fossiles. Mais c'en est pas exactement cela. Voyons voir de près.

Si le mot fossile vous a interpellé, vous a fait penser aux hydrocarbures et à leurs mercantis, détrompez-vous, il ne s'agit, ici, nullement d'énergie fossile ou solaire, ni d'aucune autre, d'ailleurs. Car il y a plus important que ce que nous croyons être le plus important. Et même plus important que le plus important. Que ceux qui passent leur temps à faire éclater des pétards — mouillés, à longueur d'année, qu'ils aient un moment de répit et regardent le ciel...

Le Coran ne dit-il pas : « Et il y a dans le ciel votre subsistance et ce qui vous a été promis » ? S.51/V.22. En 1965, deux jeunes spécialistes en rayonnement des astres (radioastronomes) qui effectuaient des recherches de transmission pour la compagnie Bell de téléphonie découvrent par hasard un fond diffus (un son radio) qui vient de la voûte céleste. Les deux jeunes remarquent que le son diffusé est statique, toujours avec la même tonalité et ne varie jamais. Après plusieurs autres essais, les deux jeunes, qui s'appelaient : Arno Penzias et Robert Wilson, découvrent que ce fond diffus ou ce son parasite ne vient ni du soleil ni d'aucun autre astre céleste. En vérité, ces deux jeunes étudiants venaient, sans le savoir, de découvrir le rayonnement fossile, c'est-à-dire le premier son (intonation ou sonorité) émis par le Big-bang. Les chercheurs, astrophysiciens et autres, s'aperçoivent, après avoir pris le relais, que le bruit radio émis du ciel n'était que l'énergie du premier âge de l'univers. Pour confirmer la thèse, plusieurs expériences et recherches furent réalisées pour enfin arriver à la conclusion que ce « rayonnement fossile », ou ce message du ciel, est la première image de l'univers à l'âge de 380 000 ans après le Big-bang...

Aussi incroyable que cela puisse paraître, eh bien depuis ce début du temps, ce message sonore a traversé des milliards d'années pour arriver jusqu'à nous « de nos jours ». Et cela est plus vrai, selon les cosmologistes, que les rayons du soleil qui mettent, comme vous le savez 8 minutes pour arriver sur terre. Et que ceux qui ne regardent qu'au bout de leur nez relèvent leur tête pour y voir clair...